

HHStA

Türkei Vf.

52

N. 352 D

53

358 E, 359 C, 362 A

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

Weisungen 1831 Okloba 6.19

Direktion

An
Dipl.-Ing. u. Dipl.-Dolm.
Mag.-Phil. Muzaffer I L I R I S
Brockmanng. 28
A - 8010 G R A Z

Österreichische Nationalbibliothek
Josefsplatz 1, A-1015 Wien

R
1015 Wien
529 T

METERNICH

ÖSTERREICH
2550
GROSCHEN

WIEN
- 5. 5. 88

WISSENSCHAFT
INFORMATION
TRADITION
AKTUALITÄT
ÖSTERREICHISCHE
NATIONALBIBLIOTHEK

TDV ISAM
Kütüphaneleri Arşivi
No 2E.988

1/3

METERNICH

N 352 D.

Constantinople ce 25 Aout 1831.



Mon Prince,

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

Malgré les observations que M. l'Envoyé de Russie et moi nous avons itérativement faites au Réi. Efendi sur les inconvénients que pourra avoir pour la Porte la publication d'un journal à Constantinople dont la rédaction serait confiée à M. Blacque, l'accord entre ce Journaliste et le gouvernement Turc a été conclu et on m'attend que le retour de celui-ci qui a été chercher à Smyrne son imprimerie et sa famille pour commencer la publication d'une gazette en Turc et en Français.

Dès que je fus informé de cette détermination j'ai envoyé notre premier Interprète chez le Réi. Efendi pour m'affaires si elle était positive et pour

408

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

lui rappeler mes avertissements antérieurs.

Medjib Efendi non seulement ne parut pas embarrassé de mon interpellation mais il dit même à M. d'Adelburg, quoique plutôt en badinant que sérieusement: que dorénavant il ne lui serait plus permis d'écouter des remontrances sur cet objet. Et puisque la résolution de publier un Journal à Constantinople était sanctionnée par un *Atallichérif* Sultanique et par conséquent irrévocable, que néanmoins il ne ferait point de difficulté de me faire part des motifs qui avaient déterminé Sa Hauteur dans cette occasion et des précautions par lesquelles on aurait soin de prévenir les inconvénients que nous appréhendions.

A la



TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

En ordonnant la publication d'une gazette en turc et en français, contenant les actes et décrets du gouvernement, les promotions et les changements dans les emplois, les événements les plus remarquables de l'Empire ottoman ainsi que des autres pays, dit le Pâis-Efendi, Sa Hautesse m'a fait que ce qui se pratique depuis longtemps à Vienne, à St. Peterbourg, à Paris et à Londres où des feuilles sans nombre paraissent tous les jours. Mais en instruisant son peuple, en cherchant à l'éclairer et à lui donner des notions plus justes sur bien d'objets importants, ce Souverain n'a nullement l'intention d'abandonner au libre arbitre du Journaliste d'écrire et de publier ce que bon lui semblera et d'influencer par ses écrits l'esprit public des sujets de Sa Hautesse. Tout article concernant les

409

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

actes du gouvernement et les affaires du pays sera
fourni au rédacteur par le gouvernement, deux censeurs
l'un le historiographe actuel Esaad Efendi pour le Turc,
l'autre pour le français seront nommés et chargés
de surveiller le journaliste afin que rien de contraire
à la vérité ou d'offensant pour les Cours étrangères et
leurs Missions ne soit inséré dans sa feuille. Avec
ces précautions nous croyons pouvoir prendre sur nous
la responsabilité que les Ministres des Puissances, nos
amis, voudront faire peser sur nous et prévenir leurs
plaintes. Nous avons choisi M. Blaque pour diriger
cette entreprise, non par quelque prédilection pour
sa personne ou sa manière de penser, quoiqu'il
se soit toujours montré bien intentionné pour la
Porte, mais uniquement parcequ'il est le seul
individu



TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

is sera
leur conseil
pour le sure,
chargés
le contraire
rangées et
es. Avec
sur nous
lances, nos
venir leurs
pour diriger
on pour
si qu'il
pour la
seul
individus

individus qui a les presser et autres matériaux nécessaires
et qu'il entend la partie technique d'une pareille
entreprise. Il lui sera assigné un local près de l'imprimerie
turque dans la Capitale, des dédommagemens pour son
voyage et sa translation avec sa famille à Constantinople
ainsi qu'une indemnité pour ses peines; mais nous
n'entendons nullement nous lier les mains par un
contrat indéfini; car entre nous soit dit, a fini le Reis-
Efendi, de ce que nous aurons formé nous mêmes des
sujets capables de faire marcher une pareille entreprise
nous congédierons le S. Blacque.

Tels sont, Monseigneur, les termes dans lesquels
le Reis-Efendi s'est expliqué envers notre premier et
Interprète sur cette affaire, et d'après ce que M. de
Boudenoff m'a dit, il a tenu un langage tout-à-fait

W

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

semblable à son Interprète Franchini.

L'affaire étant portée à ce point toute démarche ultérieure pour empêcher l'exécution de ce projet serait aussi superflue que mal vue par le Ministère. Il convient désormais l'abandonner aux conséquences de sa détermination et attendre si la censure et la surveillance qu'il se propose d'établir remplira son but. Toutefois il est à regretter qu'une pareille entreprise soit tombée entre les mains d'un Français, car quoique M. de Varennes renie avec une espèce d'affectation toute liaison avec M. Blacque et toute participation à son entreprise, il est néanmoins à prévoir que l'Ambassade de France cherchera tôt ou tard à exercer une influence plus ou moins marquée sur la rédaction de cette feuille, et les individus dont elle



TDVISAM
Kütüphanesi Arsivi
No 2E. 988

barus pas
it même
nant que
rait plus
objet
al à
tallichérif
que
lté de me
ini Sa
tions par
conveniens

elle a su, entourer le Sérasker Chosrew Pacha, le constant promoteur et protecteur des intérêts français et du projet en question, lui en fourniront plus d'un moyen.

Le courrier de Smyrne a cessé de paraître depuis le voyage du S. Blacque à Constantinople, ce qui est en quelque sorte regrettable dans un moment où la crise dont est menacé M. de Capodistrias fournirait à son antagoniste et censeur déclaré un vaste champ à des déclamations virulentes contre son système administratif.

Daignez agréer, Mon Prince, l'hommage de mon profond respect.

Steuers

A Son Altesse Monseigneur le Prince de Metternich
de de de

N^o 358 E.

Constantinople le 23 Octobre 1831.



Mon Prince,

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E. 988

Les armes que Votre Altesse a bien voulu
me fournir par la lettre qu'Elle a eu la bonté de m'adresser
sous la date du 6 Octobre pour combattre la résolution du
Sultan de faire publier ici une gazette française sont si
puissantes que je compte en faire le meilleur usage possible.

Je dois cependant avoir l'honneur d'observer à
Votre Altesse que nous n'avons plus été à temps, M^r
l'Envoyé de Prusse et moi, de prévenir la première
publication sortie de la presse de M^r Blacque, car le jour
même de l'arrivée de notre poste a paru le premier
bulletin extraordinaire sur la prise de Bagdad d'abord
en turc et puis sa traduction française. J'ai l'honneur
de joindre ici les deux imprimés.

C'est le Réis-Efendi lui-même qui a remis

9
TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E. 988

L'un et l'autre à M^r. d'Edelburg qui en les recevant a dû faire bonne mine à mauvais jeu. Toutefois en félicitant Nedjib Efendi sur l'événement important de la prise de Bagdad et de la soumission du rebelle Davud Pacha et en applaudissant à la publication du bulletin turc destiné à porter cette heureuse nouvelle dans toutes les provinces de l'Empire, notre Interprète a ajouté qu'il serait chargé incessamment par moi de lui faire au nom de ma Cour quelques observations amicales au sujet de la publication de la gazette française. Le P^{ri}ncipal Efendi accueillit cette ouverture sans montrer de l'humeur et répondit: qu'il attendrait avec plaisir les communications que j'étais chargé de lui faire, mais qu'il appréhendait de ne pas être dans le cas d'arrêter la publication de la gazette vu qu'elle a été ordonnée par Sa Hauteesse Elle.



TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

Elle-même; qui au reste il me répétait et protestait encore
une fois que la gazette dont il s'agit, sera rédigée dans
toute la force du terme dans l'esprit d'une gazette du
gouvernement et que le S^r Placque m'y est employé que
provisoirement et pour peu de temps. Voilà la réponse, a-t-il
ajouté, que j'ai été dans le cas de donner aussi en dernier
lieu à M^r de Boudenoff. Cette dernière circonstance m'a été
confirmée par M^r l'envoyé de Prusse lui-même.

Notre Altesse aura reconnu sans doute dès la
reception de mon très humble rapport du 10 Octobre
l'impossibilité de faire revenir la Porte sur la publication
d'une gazette turque. Aussi, mes observations ne portent
pas sur celle-ci, mais bien sur la feuille française.
Malheureusement c'est l'arnour propre du Sultan qui
est le plus intéressé à cette gazette française parcequ'il

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 1E.988

brigue surtout les applaudissements de l'Europe civilisée pour ses réformes et innovations et les Français ont depuis longtemps travaillé par tous les canaux, qui se trouvent à leur disposition pour arriver à l'oreille du Sultan, à persuader à ce Souverain que c'est la France qui est à la tête de la civilisation européenne et que leur langue est la seule qui est généralement étudiée et entendue.

Ces considérations nous obligeront à user de quelques ménagements, mais ce sont précisément les raisons que font valoir les Français qui nous imposent le devoir de combattre le projet de la gazette française. Les arguments contenus dans la lettre de Votre Altesse sont d'une force que tout gouvernement éclairé et prévoyant ne saurait méconnaître et je ne manquerai point d'en faire l'usage convenable. La circonstance que la gazette

A Son Altesse

gaze
offi
Sup
All
Sép
dar

77



TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

civilisées
is ont depuis
trouvent à
an, à persuader
tête de la
la seule
user de
ent les
s imposent
nçaise. Les
pe sont
prévoyant
ai point
ce que la
gazette

gazette française s'imprime séparément du turc pourra nous
offrir quelque chance de succès, parceque l'une pourra être
supprimée sans toucher à l'autre.

Je me ferai un devoir de rendre compte à Votre
Altesse des démarches que je serai dans le cas de faire soit
séparément soit de concert avec M^r l'Envoyé de Russie
dans ce but et de leur résultat.

Daignez agréer, Mon Prince, l'hommage de
mon profond respect.

Stauffels

A Son Altesse Monseigneur le Prince de Metternich 165



در دست تنظیم اولان تقویم وقایع نهمه سده سار و وقایع صده سده درج اولتی
اوزره سابقا بغداد والیبسی داود پاشانک طوبیلوب حاللا والبسی علی پاشا
حضر تیرنیک بغداده دخول وضبط ایلدیکنی مین صحیفه در

جمله به بیاندن مستغنی اولدیغی وجهله دولت علیه مرآتینی احراز ایدن بیولک
و کوجک کافه بندکاک ولی تعینی اولان عدل شهر باران جهان وبرکزینده
سلاطین آل عثمان شوکتلو کراملو پادشاه اسلامپناه وشهنشاه خلافت دستگاه
حضر تیرنیک امر واراده لر بی انصاف واجزا وامور مأموره زنده حیل متین
شریعت غریبه توسل ایله ریک ابراز صدقته مزید دقت واعضا تقلا وعقلا
واجبیه ذمت عبودیت ایکن سابقا ایالت بغداد والیبسی داود پاشا
حسرة الوزرا اولان ایالت مذكوره ایله مقصد ما چراغ وبکام بیوریلوب
پوعنایت عظمتانک شکرکی جمیع زمانه طرف اشرف سلطنت سنیبه به صدققت
ایله خدمت وهر حالده طبق رضای میامن اقتضای شهاهاته اوزره زیر
جایه سنده اولان فقرای صیانتدن غیری برشی ایله ادا اولته میه جنی درکار
ایکن مومی الیه اشبو دقیقه لری دائمًا مظالمه ائمه ریک کندیکه اطواری
او یغونسر اشوب وعلی الخصوص عهد فریده روشنی بتون دکندریب
مصالح داخلیه مقتضیه دولت علیه به دائرا اجرا وانفاذی لازم اولدیغی
باهر اولان بعضی موادک جواننده اعذار واهیله بطاقت وپویله اولدیغی
حالده ینه درلو درلو تام ایله اهالی وپریادن کندوسسته مبالغ کلیه ومطالب
ظلمه تحصیلله انواع تعدیاته جسطرق حدغایت ابرمکله بالآخره بوماده زه
متدائر تبیهات علیه ووصایای سنیبه بی کوش هوشمنه القا وتلقین وخلاف
رضای حضرت پادشاهی حرکت وخامت عاقبتی منتج اوله جفتی تبیین ایچون
اماطم رجال دولت علیه دن سابقا شوق اول دفتر داری صادق افندی
پوندن اقدام بغداد طرفته ارسال اولوب لکن پاشای مومی الیهک ایسه
نیات فاسده دن ناشی متلا اولدیغی خیالات عاطله سننه افندی مومی الیهک
اولو جهله مأموریت وعزیمتدن دولای بعضی اوهام باطله دخی منضم اولمش
واکرجه توهم ایلدیکی شلری بولنجده در علیه تخریر و بیان ایله درک شبهه سنی
حل و اوها مئی ازاله ایلیسی ممکن اولدیغی باهر ایکن اشبو سلامتی موجب اولان
صرفه زری دوشقیوب کندوسی مرکز صدق واستقامتدن بعد بولندیغی مثلامکانی
اولان شهر بغداد دخی اقصای بلاد اولدیغندن و برمدتدنبرومایه صدققی اولتی
اوزره طرف سلطنتدن وپریلان استقلال قوتیله اول اطرافد کرردیکی نفوذی
کونا نادنن یتلک وکندوسسته وجود ویرمک مثلامحوالات موهمویه استناد بره
مومی الیه صادق افندی بغداده واروب هنوز یول بورغونلتی خیر مقسمسین
بغیر حق تلف ایتیش و قتل نفس کبیره سنی ارتکاب ایله مستحق عقوبت
شدیده اولمشیدی بناء علیه لطف وقهرده استان مرخت ومدت سیف
شوکلرینه اوزاق وبقین برابر وخدمه صدقکاران عتبه علیه لرینه احسان
وانتفات وکفران نعمت ایله نکره ایجابات مجازات ایله تربیه بیورمق شیعه
صائبانه سننه مظهر اولان شهر یاز بلند اشتهار حضرتلری ایالت بغداد
ود یار بگری حاللا حلب والیبسی وزیر مکرم علی پاشا حضرتلرینه الحاقا
توجیه ایله اوچ آیلدن عیانت سواری عساکر منصوره و جنود سارده
موقوره ایله در حال تربیه واخذینه مأمور بیوروب مشار الیه دخی حکمریت
اوزرندن عزیمت بره موصله وصول بولوقده عبد الجلیل زاده لر منتویلاتندن
موصل بکلر بکسی الحاح قاسم پاشا وکنخدای لر الحاح ابو بکر اغایی التی
یک قدر عسکر ایله ایروجه کوندر مشار ایدی مومی الیهما بغداده قریب
ذجیل نام محله کلد ککرینده داود پاشانک مدافعه به جقارمش اولدیغی
عونه سبیله لدی المقایله والمقاتله عونه مذکوره فرار و برابر اولان عشار
وافر عساکر ایلوب قاسم پاشا طرفته دحالت ایتلرله مومی الیه فی الحال

بغداد قبولندن امام موسی خضر تیرنیه منسوب اولان فتویه نزول وقرار ایله
اهالیکن استمالتنی ناطق اولوب یاننده بولنان امر غالبانی درون بغداده
کوندر کده داود پاشا جای سلاحتی قالدیغی واهالیکن دخی بیعت ائمه بککنی
دزک ایله بونده دخی شو وجهله خله کار لغه تشبث ایدوب یعنی بغداد
وجوهندن والی اسبق سلیمان پاشانک اوغلی صالح بکی سکا و الیبکی
بیریم ذبولدادوب تعلیمی اوزره مرمومی الیه دخی بزاهر غالبان ووجنبه
اهالی انصافیله داود پاشایی سرایتدن قالدیروب کویا قوناغنده حبس ایتیش
اولدیغندن بختله علی پاشا حضر تیرنیک وصولنه قدر کلوب تحکومته
ایدار ایلمسنی قاسم پاشایه تخریر ایله بغداد اتناسنی دعوتی کوندر مکلده قاسم
پاشا دخی کلان کاغده اعتمادا مومی الیه بکر اغایی اردوسنده براغوبت
یوز قدر آدمیله بغداده کیروب والی سراینه اوتوردیغک ایتسی کونی اختتام
اوزری داود پاشا عونه سنی علی العفله هر طرفدن هجوم ایدر لر فقط قاسم پاشا
ویاننده اولان سابق مارین وپوده سنی اجد افندی تلف اولوب سارری سلامت
ایله اردویه کور لر اشته داود پاشا بویوز دن دخی فسادنی اجرا ایتیش
واهالی لسانندن اولتی اوزره امر غالبانسه اشتلا بز داود پاشایی حبس ایدوب
قاسم پاشایی ایچرو انشیدک لکن معینده اولان موصل عسکری اهالی به
تعدی ایتلرله فتنه پیدا اوله رق تلف اولوب صالح بک بالانصاف قائمقام
نصب اولمشدر ایچتی امتیاز مسلوب اولدیغندن بغداد ایالتک کماکان
اود پاشایه ایقا یاخود مرمومی الیه توجیه اولمشنی نیاز ایدر لر ماننده ینه
داود پاشانک خلیه سنی اوله رق یاز یلان محضر علی پاشا حضر تیرنیه کرگور کدن
حرکتی اتناسنده ساعی یدیله وصول بولمشدر مشار الیه اردوی شهاهاته ایله
اشبو قرق یدی سنه سنی مخر منک بکرمی یندی کونی بغداده بر ساعتنک
مسافده واقع امام اعظم حضر تیرنیه منسوب اولان قصه خوار ینه وصول
وبغدادی دائرا مادار خصم واطاله بره اطاعت پادشاهیده بولندیغی
صورتده سلامت بوله جنفی ومخالفته اصرار ایلدیکی تقدیرجه بوریش ایله
کیره بککنی داود پاشا به یاز مشرا ایکن جواب دخی تخریر ائمه ریک صورت
عصباتی بقات دخی اعلان ویتیش کون قلعه پادشاهیده اولان کله وخیره بی
علی پاشا اردو سنه کیچه وکوند وز آتوب مقاله دامنن در میان ایتیش ومان
قوتیله باشنه جمیع ایلدیکی تحونه سنی دفعاتله هجوم ایدوب هر برنده پریشان
اولمشرا ایکن ینه عصبانده اصرار ایتیش اولغله هر تقدیر بوریش صورتده سفک
دما واهالی یدله نک اموالی بیما اولنوز احتمالیه تأخیری زای اولمش ایسه ده
ناچار بیما صورتلرندن اجتناب ایتلری تحت انتظامده اولان عساکر منصوره
محمدیه تک میرالای وضابطانته وسار عساکرک سرکرده لرینه تبیه واطنار
اولنه رق شهر ربیع الآخرک سکنجی وایلوک اوچجی بخشینه کیچه سنی
هر طرفدن عساکر کوسریله ریک نهر شیلک اوتنه باقه سنی اولان بات الکرامه به
بالتربیت بوریش ایتدیروب باب مذکور عساکر منصوره قوتیله ضبط
اولدیغی آیده اهالی شطک برو باقه سنده اولان باب شریق بی کشتادومخالقین
طاطقی عفو وامان طلبیله فریاد ایلدکلریندن العفو زکاة الظفر قاعده
شریفه سنه رعایتله جمله سنه رای وامان واقضای ارا ده عدالت افاده
پادشاهانه اوزره جمله وجوه واهالیسنه بالفعل انواع استمالتله الطمینان ویریش
وداود پاشا جیا اخذ ایله اردوی شاهانه به کتوریلوب بوججهله غائله
مذکوره ختام بولمش اولدیغی وداود پاشا واقع اولان قصور بی بالاعتراف
بروسه ده اقامت ایتک اوزره جاننک خلاصنده خاکای همایون شاهانه دن
علی پاشا حضر تیرنیک نیازی رجا ایتیش ومشار الیه دخی کمال مرخت
پادشاهانه به توسلا اولو جهله سوز وروب محافظه سنه مقدار وافی عسکر
ترقیق ایدله ریک همان اولاد وعیالیله بروره کلک اوزره دیار بگر طرفته اعتراف
ایده بککنی ناطق ماه مذکورک طقوزنجی کونیه مورخ دردولته تقدیم ایدوب جادی
الاولانک طقوزنجی وشرین اولک اوچجی کونی وارد اولان عمر بیضه سنده مخر زدن

H 959 C

Constantinople le 10 Novembre 1831.



Mon Prince,

TÖVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

Si en retour des arguments d'une valeur immense, que Votre Altesse a mis à ma disposition par sa lettre du 6 Octobre pour combattre la publication de la gazette française à Constantinople je me trouve aujourd'hui dans la pénible situation de lui transmettre la première feuille du Moniteur ottoman, ce n'est assurément par faute de zèle de ma part pour faire valoir ces arguments auprès du Divan.

Votre Altesse daignera voir par le memorandum que j'ai adressé sous le 28 Octobre au Reis-Efendi dans la forme d'observations confidentielles, le parti que j'ai tiré du canevas que Elle m'a fourni et le point de vue politique sous lequel j'ai cherché à faire sentir au Divan que les Cours envisageraient le choix d'un Français du bord révolutionnaire, pour rédacteur de sa gazette officielle.

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

Notre premier Interprète en remettant ce memorandum au Reis-Efendi l'a trouvé en conférence avec le Ministre de l'intérieur Foutou Efendi, l'homme le plus capable de tout le Ministère ottoman d'apprécier tout le poids de nos raisons et qui plus est, le moins disposé en faveur des Français et des principes de la révolution.

Je prie Votre Altesse de vouloir bien jeter les yeux sur les deux rapports ci-joints de M^r d'Adelburg. Dans le premier il rend compte de l'entretien qu'il a eu avec ces deux Ministres lors de la remise de mon memorandum; dans le second il rapporte la réponse que lui a donné le Reis-Efendi quelques jours plus tard après avoir pris connaissance de ma note.

J'ai lieu de croire que nos représentations réunies à celles que M^r l'Envoyé de Russie a faites sur le même objet dans sa conférence du 9 Novembre; n'auraient pas manqué de produire l'effet désiré; si cela eût dépendu du Reis-



TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

Ris-Efendi et du Kiaja Bey. Mais ils avaient à lutter contre l'ascendant du Sirascher Chosrew Pacha, et du Secrétaire intime Mustafa Bey, et ce qui plus est, contre la volonté décidée et l'amour propre du Sultan qui ne pouvait plus maîtriser son impatience de voir paraître la gazette turque et celle française destinées l'une et l'autre à répandre en Turquie et en Europe le récit des actes de son gouvernement et des faits auxquels il attache la gloire de son règne. L'affaire de la gazette est devenue une affaire personnelle à Sultan Mahmoud et toutes les considérations graves qui se lient aux conséquences que le journalisme français pourra amener dans la suite pour cet Empire, devaient disparaître devant les suggestions de cet amour propre d'un Souverain aussi absolu que Sultan Mahmoud.

En prenant la peine de parcourir le Moniteur ottoman qui - à l'exception de son dernier article dirigé contre le constitutionnel - est une traduction fidèle de la

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

gazette turque, Votre Altesse verra que cette publication n'est consacrée d'un bout à l'autre qu'à la louange du Sultan. Elle commence par le récit du voyage que Sa Hauteesse a fait au mois de Juin dernier aux Dardanelles et à Andrinople; elle parle ensuite de l'incendie de Pera, de la création d'un nouvel ordre que M. Blaque désigne bien improprement par distribution de croix, de diverses cérémonies, revues et ordonnances des derniers mois, des affaires de Bagdad et d'Albanie, sous faits qui se sont passés il y a déjà longtemps; de sorte que nous n'apprenons cette fois-ci rien de nouveau par la gazette. Le seul article relatif à des affaires étrangères à la Turquie est celui qui rend compte de la prise de Warsovie et qui probablement n'y a trouvé place que par déférence pour la Russie.

Si dans la suite, comme cette fois-ci, la feuille française ne contiendra rien autre que la traduction ou l'extrait de la feuille turque, le mal ne sera pas aussi grand qu'on



TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

qu'on avait eue de s'appréhender et si, ce sont nos démarches qui ont produit cet effet, nous n'avons pas entièrement perdu nos peines. Car indépendamment de la garantie que nous y trouverons contre les écarts de M. Blacque, nous pourrions aussi envisager comme prochaine la retraite de ce dernier; car il est impossible qu'il ne se sente bientôt fatigué du rôle subordonné qu'on lui a décerné et qu'il ne cherche à se soustraire au joug sous lequel on le retient. Le Pâis. Efendi lui-même nous a déclaré itérativement qu'on ne garderait pas M. Blacque que pendant quelques mois jusqu'à ce qu'on aura formé des sujets en état de faire son travail. La raison la plus puissante de l'opposition du gouvernement turc contre son renvoi me paraît être celle qu'on lui a avancée cinquante mille piastres pour ses voyages et la translation de son établissement à Constantinople, avance qui serait perdue sans retour par le choix immédiat d'un autre rédacteur.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

Enfin M^r. Blaque s'est expliqué lui-même dans ce sens envers M^r. de Kiegl qui a été le voir de ma part pour faire l'abonnement de la gazette turque. Il lui a dit qu'il n'avait pas une haute idée de la nouvelle entreprise, qu'aucun journal officiel ne saurait offrir de grands agréments au public, mais qu'une gazette officielle à Constantinople devait être moins intéressante que toute autre sous le rapport politique. Il ajouta que se trouvant maintenant privé de la position indépendante dont il jouissait à Smyrne, son journal s'en ressentirait beaucoup, que pour cette raison il ne se félicitait guère d'être à la tête de l'entreprise; qu'il n'avait pas brigué cet honneur, que le journal, tel qu'il sera rédigé pourrait aussi paraître sans lui, que cela aurait coûté moins de frais au gouvernement, mais qu'il avait dû se rendre aux instances multipliées qu'on avait faites pour l'y engager. Comme le S^r. Blaque a laissé sa famille à Smyrne il est probable qu'il ne compte pas trop lui-même sur la durée



TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

durée de son emploi ici.

À l'apparition de la première feuille du *Moniteur* ottoman j'ai fait dire au Rés. Efendi, que je voyais bien que mes observations dictées par l'intérêt le plus sincère pour le bien-être présent et futur de l'Empire ottoman n'avaient point été goûtées par le Divan; mais que je m'en croyais par moins de mon devoir de le prier de se tenir présentes à l'esprit les considérations consignées dans mon mémoire; que le temps pourra venir où l'on en appréciera mieux la valeur; que tout enfant à sa naissance était innocent et qu'on ne pouvait juger de son caractère que lorsqu'il aurait grandi; que je désirais sincèrement que la Porte ne se repentît d'avoir donné le jour chez elle à une gazette française d'une origine aussi suspecte.

Quant à la gazette turque, le gouvernement en fait un objet de spéculation financière. Tous les Employés et officiers du gouvernement, soit dans la Capitale, soit dans les provinces,

21
TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

Aux chefs des métiers et des corporations, jusqu'à des
négocians juifs qui ne savent pas lire un mot de Turc ont reçu
l'invitation, c'est-à-dire l'ordre indirect, de prendre des abonnemens
sous prétexte qu'ils y trouveraient les actes et ordonnances du
gouvernement, les sermons et tout ce qui leur était indispensable
de savoir pour leur conduite. Le fisc y trouvera ainsi non
seulement de quoi couvrir les frais de l'établissement, mais
aussi des profits considérables et ce sera une raison de plus pour
les protecteurs de cette entreprise de ne pas la laisser tomber.
Je m'oserai tirer le même horoscope à la gazette française;
son avenir dépendra en partie des goûts variables du Sultan
et en partie de la tournure que prendront les affaires
politiques.

Daignez agréer, Mon Prince, l'hommage de mon
profond respect.

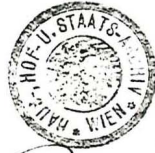
Stupet
B3

A Son Altesse Monogr. le Prince de Metternich

22
No 1859 b. Comptes 10 Nov 1831

Observations confidentielles.

Constantinople ce 28 Octobre 1831.



TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

Ayant rendu compte
à ma Cour des ouvertures que V. E.
a bien voulu me faire sur le projet
de Sa Hauteur de faire publier et
imprimer une gazette dans la
capitale, je viens de recevoir l'ordre
de lui faire part de quelques observations
que S. A. le Prince de Metternich,
par une suite du vif intérêt que
S. M. l'Empereur d'Autriche prend
à tout ce qui concerne le bien-être
de l'Empire ottoman, a jugé nécessaire
de porter à la connaissance du
Ministère de la Sublime Porte. La
confiance que le Divan n'a cessé
de témoigner à notre Cabinet et
l'accueil bienveillant qu'il a fait
de tout temps à ses communications,
me persuadent que le Ministère
ottoman ne verra dans ces
observations confidentielles dictées

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

par l'amicie la plus pure et la plus desintereesie, que le langage d'un ami habitue a lui parler a coeur ouvert et a etre cru, parcequ'il a la conscience de ne lui dire que ce qui est juste et vrai.

Nulle part on a applaudi plus hautement, plus franchement qu'a Vienne a l'entreprise glorieuse et immortelle de S. H. Sultan Mahmoud de regner sur son peuple et de lui donner des institutions propres a assurer son bonheur et sa prosperite. Faire connaitre a ses sujets les actes de son gouvernement, les eclairer sur les motifs et le but des mesures salutaires et sur la valeur des reformes qui se lient a ce plan, par le moyen d'un Journal, organe de l'autorite publique et redige par elle, est une idee heureuse et consequente qui ne saurait qu'etre generalement approuvee.

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988



Ce Journal étant destiné pour l'instruction des sujets de Sa Hauteffe, on conçoit qu'indépendamment du texte original turc, on en publiera des traductions dans les différentes langues que parlent les diverses nations soumises au sceptre des ottomans. Père de ses peuples, occupé de leur bonheur commun, Sultan Mahmoud veut que tous ses sujets, quelle que soit leur origine et leur croyance, participent à son bienfaits et en connaissent le prix. Voilà ce que S. M. l'Empereur d'Autriche a appris avec satisfaction parcequ'il y reconnaît les mêmes vues paternelles et bienveillantes qui l'ont constamment guidé pendant son règne.

Mais il est question de faire paraître en même temps une gazette

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.988

française. Que N. E. me permette de
lui observer qu'ici le point de vue
change tout-à-fait. Ce n'est plus
pour l'Empire ottoman, pour l'in-
struction de ses peuples que se fait
cette publication; car quelle est la
partie des sujets de Sa Hautesse
qui entende cette langue?

Cette publication est donc toute
calculée pour l'étranger. Tel étant
le cas, nous ne saurions lui
supposer d'autre but que celui de
faire connaître à l'Europe chrétienne
la vérité des faits et des évènements
de l'Empire ottoman, de la faire
juger et apprécier les intentions de
Sa Hautesse et la valeur des
institutions et des réformes qu'elle
y introduit, en un mot de lui
faire prendre une idée plus juste
et plus favorable de cet Empire et
de son gouvernement. Or ce but
sera-t-il

TDVISAM
Kütüphanesi Arsivi
No ZE.988



Sera-t-il atteint par la publication
d'une feuille française rédigée par
M. Blacque?

Nous croyons pouvoir le nier.
Car en premier lieu, chaque gouver-
nement aimera mieux puiser ses
informations à la source, c'est-à-dire
dans la gazette officielle turque; les
gouvernements amis de la S. Porte,
et l'Autriche la première, s'empres-
seront de faire insérer dans leurs journaux
les articles que le gouvernement
ottoman veut faire parvenir à la
connaissance du public Européen
et ces journaux ont bien plus de
vogue et de débit que ne pourra
acquiescer la gazette française de
Constantinople.

En second lieu la France n'est
pas l'Europe. La S. Porte a déclaré
itérativement et hautement qu'elle

est l'amie de toutes les Puissances
chrétiennes, qu'Elle veut vivre en
paix et en bonne intelligence avec
toutes, qu'Elle ne penche exclusivement
vers aucune et qu'Elle est animée
d'une égale bienveillance envers
toutes les nations européennes.
D'où vient donc cette préférence
donnée à la langue et à la nation
française? La S. Porte accorderait-
Elle à la France une suprématie
sur toutes les autres Puissances?
est-ce elle seule dont Elle briguerait
les applaudissements? est-ce la
nation française à laquelle Elle
adjudge la palme de la civilisation?
Faire publiquement un pareil
choix et un pareil aveu, c'est
déprécier toutes les autres nations.
Aucun gouvernement n'a encore
jugé convenable de publier une gazette
dans

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988



dans une langue qui n'est pas
celle de son pays et qu'il n'entend
pas, parcequ'ils ont tous senti
qu'en le faisant ils sortiraient de
la ligne d'une juste impartialité
et donneraient gratuitement chez
eux à des étrangers une influence
et des avantages qu'il est d'une
saine politique de ne pas leur
concéder. Que le Gouvernement
ottoman parle en Turc, tout le
monde se trouvera d'accord; mais
dix qu'il parlera français ou
anglais, russe ou allemand, on
n'y trouvera plus sa propre
pensée.

L'introduction de l'usage de
la langue française en Turquie - si
tel est le but qu'on se propose -
pourra avoir pour la Sublime Porte
des inconvénients et conduire à des

TÜRKİYE
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

conséquences qui il ne dépendra pas
d'Elle d'arrêter. Qui elle regarde de
près aux maux incalculables que
la presse française et la propagation
des idées dominantes en France, qui
en est la suite, ont répandus sur les
autres pays et Elle sentira tout le
poids de cette observation. Sans
entrer dans de plus grands développe-
ments il me suffira de dire que c'est
cette considération surtout qui a
déterminé Sa Majesté Impériale
à ne jamais permettre en Autriche
l'impression d'une gazette française,
quoique cette langue y soit plus
généralement entendue qu'elle
ne l'est en Turquie où l'on compte
à peine quelque individu qui la
comprend.

Ces considérations deviendraient
bien plus graves encore si la gazette
française

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988



française ne donnait pas
effectuellement la traduction de la
feuille turque. Car qui la S. Porte
a-t-elle choisie pour être l'organe
de la pensée de Sa Hautesse, l'im-
pression de Ses sentiments, le
confident de Ses projets? C'est
le même homme qui dans la
feuille qu'il a rédigée jusqu'ici,
s'est fait connaître comme
l'ennemi des gouvernements
monarchiques, comme le partisan
chaud des principes révolutionnaires,
l'homme qui a osé si peu
menager les Cours étrangères qu'il
a donné à plusieurs d'entre Elles
des motifs d'adresser à la
Sublime Porte des plaintes bien
fondées, l'homme enfin qui
s'est déclaré ouvertement l'ennemi
acharné de la Cour que la Sublime
Porte a le plus d'intérêt de

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

menager et de ne point provoquer.
Le choix seul de M^r. Blacque devra
déplaire à la Cour de Russie et ne
pourrait convenir d'avantage aux
autres Cours amies de l'Empire
ottoman. Quelques unes d'entre
Elles ne pourraient-elles pas
hésiter désormais de montrer au
Ministère ottoman la même
confiance, quand Elles verront qu'il
est le dépositaire de la Sicence, que
c'est le S^r. Blacque qui est le premier
instruit de ce qui se passe en
Turquie, de ce qu'on y fera, et que
ce n'est qu'après lui et par lui
qu'Elles apprennent ce qui doit les
intéresser hautement. L'Europe
entière jugera de l'entreprise de
la gazette française de Constantinople
par le fait du choix de son rédacteur
parmi les partisans de la révolution,
les véritables amis de la Porte

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988



en seront affligés et alarmés, les
évolutionnaires et les novateurs
en seront satisfaits: les uns et les
autres se méprennent sur l'esprit
qui a dicté cette mesure. Certes
telle n'a pu être l'intention de
la Haute-Se.

Si c'est la volonté immuable
du Souverain, que la gazette turque
se publie dans une langue
européenne, pourquoi ^{ne} pas choisir
la langue italienne, connue à
une partie considérable de ses
sujets, occupés du commerce et de
la navigation, langue aussi
répandue, aussi cultivée que la
langue française, sans être
exclusivement celle d'aucun
gouvernement capable d'inspirer
des appréhensions à qui que ce
soit. Il sera facile de trouver un

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No İE.988

traducteur pour le texte turc de
la gazette officielle, car c'est à quoi
devrait se borner cette publication
à moins qu'on n'y recueille ajouter
des notices utiles au commerce
du Levant.

Telles sont les observations que
je suis chargé de porter confiden-
tiellement à la connaissance de
V. E. qui Elle ne se méprenne pas
sur l'importance de l'objet. La
Sublime Porte sait que nous
n'élevons notre voix que quand
nous croyons qu'il peut lui être
utile de l'entendre. Elle ne saurait
soupçonner les sentiments qui ont
dicté cette ouverture et Elle devra
accorder au Cabinet de Vienne
quelque expérience dans la
connaissance de ce qui convient aux
peuples et à leurs gouvernements.

TDV İSAM.
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.988



les faits déposent en notre faveur
surtout dans une époque comme
celle où nous vivons, et nous
avons toujours reconnu du danger
à permettre à des étrangers sans
garantie d'imprimer chez nous
ce qui n'est pas dans notre
intérêt, mais dans le leur.

[Handwritten signature]

ad 13359-6 - Constantinople 10 Nov 1831

Extrait d'un rapport de M. d'Adelberg
à l'Intendance Impériale en date
du 31 Octobre 1831.



TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.988

En me rendant aujourd'hui
à la Porte j'ai trouvé le Réis-Efendi
chez le Kiayabey. Conformément
aux instructions de V. E. j'ai prié
d'abord les deux Ministres de me
promettre la plus grande discrétion;
ajoutant que ma mission était
toute confidentielle. Medjib et Pertev
Efendi me le promirent; alors
j'ai continué: je suis chargé
de remettre à S. E. le Réis-Efendi des
observations confidentielles que S. E.
M. l'Intendance vient de recevoir de
S. A. le Prince de Metternich au
sujet de la publication projetée
d'une gazette française à Constantinople,
et en disant ces mots, j'ai présenté
la Note secrète de V. E. datée du
28 Octobre.

Il m'a paru voir presque de
l'étonnement dans la mine de

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE 988

Pâis-Efendi. Le Kiaya bey me regarda avec un sourire fin; tous deux gardèrent le silence pendant quelque temps. Cependant le Pâis-Efendi le rompoit le premier et en se tournant tantôt vers le Kiaya bey, tantôt vers moi, il dit en substance, mais d'un ton amical:

"Après tant de messages qui ont été échangés entre moi et M. l'Intérnonce; après tant de déclarations, qui ont été faites itérativement et confidentiellement de ma part, j'aurais cru que nous ne reviendrions plus sur cet objet. J'ai informé S. B. que Sa Hauteesse a résolu de faire imprimer une gazette turque et française à Constantinople. Sur les représentations que M. l'Intérnonce m'avait faites à ce sujet, j'ai été chargé de déclarer à M. l'Intérnonce ainsi qu'à M. l'Envoyé de Prusse, que

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 3E.988



La gazette française paraîtra pour la responsabilité immédiate du gouvernement ottoman. J'ai déclaré de plus, pour tranquilliser nos amis et leur donner une preuve de notre désir de leur être agréable, que M. Blacque ne sera employé que provisoirement et pour peu de temps. Je déclare encore une fois, que M. Blacque sera remercié peut-être au bout de 4-5 mois de ses services, et voilà ce que mes instructions me permettent de dire aujourd'hui.

Leis. Efendi prit la parole. Il confirma, justifia et développa dans un long discours, ce que le Leis. Efendi venait d'esquisser et il finit par demander: „si notre Cour ne voulait seulement parler de la personne de M. Blacque ou bien de la publication d'une gazette française en général; et quels étaient dans ce dernier cas les inconvénients, qui

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 988

en pourront maître pour l'Empire
ottoman.

J'ai répondu en substance: que
votre Auguste Sire aurait des raisons
suffisantes pour demander l'éloigne-
ment des Si-Alaques, seulement à
cause des sorties violentes, qu'il
s'était permises contre tous les
gouvernements, lorsque'il n'était que
gazettier à Smyrne; ainsi qu'à cause
de ses principes révolutionnaires;
mais que S. A. M. le Prince
de Metternich envisageait la chose
d'un point de vue plus élevé; qu'il
consultait en même temps les
véritables intérêts de l'Empire ottoman
et voulait lui épargner des embarras
futurs. Pour nous sauver de ces
embarras Son Altesse a été de sa
voix lorsque vous avez voulu envoyer
des jeunes gens à Paris pour leur
y procurer de l'éducation dans
un moment où le libéralisme

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 988



fermentait plus que jamais dans
les esprits de cette Capitale; Sott
Altepe Vous a averti que Vos jeunes
gens retourneront la corruption
dans le coeur; Vous avez avoué Vous
même que ce serait empoisonner
les coeurs Musulmans; Vous aviez
alors résolu que tant que Notre
voix sera écoutée; Nous vous opposer
sérieusement à un pareil envoi, et
nous avons vu l'effet de Notre sage
résolution, car tant que Vous occupez
la place de Réis-Efendi, l'envoi n'a
pas eu lieu. Pour Vous sauver
encore cette fois des embarras futurs
Mongr. le Prince de Stettenich Vous
prie en véritable ami de laisser la
publication d'une gazette française
puisque elle ne pourra que Vous causer
de graves inconvénients que S. E.
M^l Interence vient de détailler
dans sa note secrète.

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 988

Perlew Efendi qui m'écouta avec intérêt, surtout lorsque je touchai l'envoi de jeunes Turcs à Paris, me demanda quels étaient les inconvénients y contenus? Je satisfis sa curiosité aussi bien que j'ai pu, en me tenant toujours aux instructions de V. E.

Pendant cette déduction l'attention des deux Ministres Turcs ne fut pas diminuée. Ils me firent plusieurs objections, entre autres le Réis-Efendi, pourquoi toutes les Cours de l'Europe se servent de la langue française, sans en craindre des préjudices? Quant à Perlew Ef. il m'a paru en général applaudir intérieurement aux observations de V. E.; il m'a pas manifesté ouvertement sa manière de voir, mais lorsque, en se tournant vers Nedjib Efendi il a dit en plaisantant

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 3E.988



" Je comprends, Mr l'Interne
ne veut pas qu'on parle à
Constantinople la langue d'Alger,"
il m'a paru qu'il voulait se laisser
deviner. Enfin ces Ministres me
dirent après une conversation d'une
heure qu'on réfléchirait sur ce point.
Le Reis-Efendi m'invita de revenir
après quelques jours pour prendre
une réponse et Perhev Efendi me
demanda encore si V. E. n'avait
pas encore communiqué ses
observations à personne, à quoi
j'ai répondu négativement. Tous
les deux me chargèrent de leurs
compliments pour V. E.

an N 339 C. (Exemplar) 10. Nov 1831

Rapport de M. d'Adelburg à
S. Intermence Imp. en date du
4 Novembre 1831.



TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

En me présentant aujourd'hui
chez le Réis-Efendi, j'ai demandé à
le Ministre: si la traduction des
observations confidentielles de V. E.
du 28 Octobre a été faite? s'il
l'avait lue et s'il me donnera la
réponse qu'il m'avait promise le
31 Octobre?

Le Réis-Efendi m'a répondu
avec beaucoup d'affabilité à peu près
dans les termes suivants: "J'ai lu
les observations de S. E. M. l'Intermence
dont la traduction avait été faite
sans délai et je les ai portées à la
connaissance de mon Supérieur. Tous
y ont reconnu une preuve de
l'intérêt bienveillant, que la Cour
d'Autriche me cesse de m'en témoigner,
et je suis chargé d'en offrir à S. E.
les remerciements les plus sincères
du Ministère ottoman ainsi que de
la prier de vouloir bien transmettre

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 988

à la Cour Imp^{le} cette expression
de nos sentiments de reconnaissance
et de gratitude.

Je suis aussi chargé de dire
à S. C. que nous nous faisons un
véritable plaisir de déférer dans
cette occasion au désir de Sa Coeur ;
mais Elle nous excusera si nous
ne sommes pas en état d'arrêter
la publication de la gazette française
puisque l'affaire est déjà trop
avancée. Sa Haute^{se} Elle-même
a ordonné l'impression de ce journal
et nous concevons que nous sommes
trop faibles pour nous opposer aux
ordres de notre Souverain. En
conséquence de ces ordres M. Blacque
a été appelé expressément de
 Smyrne, pour mettre l'ouvrage en
train ; un atelier convenable a été
arrangé à cet effet avec des frais
considérables ; beaucoup d'autres

44
Copie. Arrivee à la capitale de Constantinople le 19 Dec 1881

Lafayette à Mr Blaque, Redacteur du Journal
Officiel de la Hautee Ottoman à Constantinople.

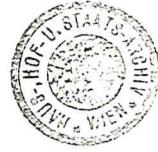
Paris le 21. Juillet 1881.

Monsieur! J'ai reçu le mandat de fr 322
que vous m'avez envoye pour les Polonais, et
je me suis empressé de le faire verser à la
caisse centrale du Comité, que j'ai l'honneur
de presider, afin que cette offrande patriotique
puisse recevoir la généreuse destination, que
les habitants de Smyrne lui assignent. Agitez pr.

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZF.988



TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 7E.988



dépenses ont été faites; bref tout est
prêt pour commencer. Ajoutez à cela
que tout le monde est informé de
l'entreprise; on attend avec impatience
la première feuille; si nous rebrousse-
chemin, après ces antécédents personne
n'y méconnaîtra l'effet d'influences
étrangères, et avouez qu'alors la
dignité du gouvernement ottoman
serait compromise devant les yeux
de tout le monde, tant de notre peuple
que des étrangers.

Telles sont les considérations
principales qui nous mettent hors
d'état de pouvoir arrêter la publication
de la gazette française. Mais je
proteste, que nous n'avons pas l'intention
de déplaire à nos amis. Je proteste
surtout, qu'en publiant un journal
français, nous ne voulons pas
donner par là aux français une
préférence quelconque et je proteste que
nous regarderons au contraire la force

1876

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE 988

d'Autriche comme notre meilleure
 amie. Dites moi sincèrement, a causez
 vous la Cour de Russie de préférer les
 français à toutes les autres nations,
 parcequ' Elle fait publier une gazette
 française à St. Petersbourg? Ou les
 Cours de l'Europe accordent-elles aux
 français la primauté, parcequ' elles
 se servent exclusivement de la langue
 française dans leurs relations
 diplomatiques? Ainsi la Cour d'Autriche
 ne nous en voudra pas pour la seule
 raison qu'il y aura un journal
 français à Constantinople; d'autant
 moins que les mesures les plus
 propres ont été prises afin d'ôter
 à nos amis tout sujet d'inquiétude.

Les :

1°. Le journal de Constantinople
 paraîtra entièrement sous la
 responsabilité du gouvernement
 ottoman. Tout ce qui devra y être
 inséré, sera d'abord rédigé en turc
 par

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.988



par quelques uns de nos employés.
Un aide, choisi parmi nos sujets
et adjoint au gazetier, en esquissera
la première traduction; et le dernier
ne fera qu'en polir le style, sans rien
ajouter de son propre fonds. Cette
traduction, ainsi arrangée, sera
envoyée au Drogman de la Porte, il la
comparera scrupuleusement au texte
turc; ensuite le Reïs-Efendi y apposera
son approbation, et ce ne sera qu'après
avoir parcouru le cercle de toutes
ces précautions que le texte français
pourra être imprimé.

L^r. M^r. Polacque ne sera
gardé que peu de temps. On lui a
adjoint des jeunes gens d'une
grande capacité; pour apprendre de
lui le secret du métier et aussitôt
qu'ils l'auront saisi, le journaliste
français sera remercié de ses
services.

Voilà les mesures qui ont été
prises pour tranquilliser nos amis.

48

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 7E.988

J'espère qu'elles serviront de preuve,
combien nous avons à cœur de leur
épargner le moindre désagrément,
et je Vous prie de rendre un compte
exact à M^{rs} l'Intendance de tout ce
que je viens de Vous dire d'après
les instructions de mes supérieurs.

Et comme le P^{rs}. Efendi a vu
que j'écoutais avec un air très
sérieux il a ajouté: c'est de la même
manière que j'ai répondu hier à
M^{rs} l'Envoyé de Russie dans notre
conférence et je crois l'avoir
entièrement tranquillisé et convaincu
de la pureté de nos intentions.

N° 362 a.

Constantinople ce 16 Décembre 1831.



Mon Prince;

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 3E.988

Après une expédition extraordinaire j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Altesse des différents objets qui ont été traités dans ma conférence du 14 de ce mois avec le Reis-Efendi, que je lui avais annoncée dans mon très humble rapport du 10 Décembre.

Les affaires toscanes y ayant été discutées au long, j'en informe M. le Comte de Fossombroni par ses dépêches que je lui adresse par ce même courrier et que je prie Votre Altesse de vouloir bien lui faire parvenir par une occasion sûre.

Comme je prends la liberté de soumettre à Votre Altesse des rapports séparés sur chacun des objets sur lesquels j'ai eu des explications avec le Ministère ottoman, je me placerais ici que les notions dont il m'y est point fait mention.

Indépendamment des affaires de Mehemed Aly Pacha qui dans ce moment absorbent presque entièrement l'attention.

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

du Divan, celles des Principautés ne sont pas non plus perdues de vue par lui.

Sur ma question où en était la Porte avec la Cour de Russie pour l'évacuation des deux Principautés, le Réis-Efendi m'a répondu: Nous venons de commencer le premier paiement de la quote stipulée pour la contribution de guerre de cette année-ci; ce premier paiement n'est pas aussi considérable que le prétend la Russie et que nous même nous eussions désiré; mais les graves complications de cette année, les expéditions militaires de Bagdad et de Scutari, et tout récemment encore les embarras que vient de nous susciter Mehemed Aly Pacha d'Egypte, nous ont mis dans l'impossibilité de satisfaire complètement à nos engagements, mais nous aimons à nous persuader que l'Empereur Nicolas, d'après les assurances de ses sentiments bienveillants qu'il ne cesse de nous donner par l'organe de son Ministre, appréciera les circonstances où nous nous trouvons et ne retardera pas pour cette raison l'évacuation des Principautés. D'après les dispositions qui sont faites en Valachie pour la



TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

La dilocation des troupes, nous présumons que leur retraite de cette province s'effectuera dans trois à quatre semaines à moins que la rigueur de la saison n'y mette des obstacles.

Le Réis-Efendi ne s'est point expliqué sur la quotité de la somme qui est payée présentement à la Russie; mais j'ai lieu de croire qu'elle ne dépasse point le montant de cent mille ducats.

Quant à la nouvelle organisation des deux Principautés et la nomination des Hospodars, Redjib Efendi a répliqué aux questions que je lui ai adressées à ce sujet, que la Porte avait reçu le projet de nouvelle organisation ou constitution de ces provinces; qu'on était occupé de la traduction des pièces y relatives pour les soumettre à la sanction de l'Autocrate avec les observations que la Porte avait jugé nécessaire de faire sur quelques uns de leurs points. Il m'a confirmé ensuite que M^r Vogorides a été proposé par le Sultan pour Hospodar de la Valachie, comme un homme qui avait rendu de bons et nombreux services et dont la fidélité était éprouvée.

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.988

que la Porte se flattait que l'Empereur Nicolas ne voudra pas
refuser à Sa Hautesse cette demande, si véritablement ses
intentions sont aussi bienveillantes envers la Porte, qu'elle a
lieu de le croire. Cette explication me prouve que l'opposition
élevée par la Cour de Russie contre la nomination de Mr
Vogorides n'est point encore levée. Les objets, avec la delimitation
de la Serbie qui est encore en suspens et celle des frontières
en Asie forment, à ce que je sais, les principaux points de
negociation que la Mission de Russie poursuit dans ce
moment à la Porte.

Cette d'Angleterre a notifié au Divan en dernier
lieu que le gouvernement britannique a pris la résolution
d'abolir les présents que ses Ambassadeurs britanniques
étaient d'usage d'offrir au Sultan lors de la présentation
de leurs lettres de créance. Mr de Mandeville a eu l'ordre
de faire cette déclaration à la Porte comme une suite du
principe généralement adopté par sa Cour de ne point donner
de cadeaux et de ne pas en recevoir des autres Cours. Cette
communication n'a pas fait de plaisir à la Porte, dans un
moment



TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 7E.988

moment surtout où elle s'attend à voir reparaître ici Mr. Stratford Canning, dont le caractère m'est par fait à adoucir ce que la commission dont il sera chargé, pourra avoir de désagréable pour la Porte. Votre Altesse se formera une idée de l'impression que ce diplomate a laissée ici par l'observation qu'a faite le Pâis-Efendi quand je lui ai parlé de l'affermissement de la paix générale en Europe et de l'entente entre les principales Puissances sur le désarmement général: Est-ce que la mission de Mr. Stratford Canning en Grèce et à Constantinople serait aussi une des mesures tendantes à l'affermissement de la paix et de l'amitié entre toutes les Puissances?

Du reste la Mission d'Angleterre suit d'un oeil attentif les affaires d'Egypte surtout par rapport à la marche que la France prendra dans cette circonstance; car il ne nous manque pas de bruits sur la participation des Français à l'expédition de Mehemed Aly Pacha en Egypte et on y croit d'autant plus facilement que le Consul d'Angleterre sur les côtes de la Syrie se montre, au grand

WVB

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 7E.988

déplaisir de M. Mandeville, le partisan chaud d'Abdullah Pacha de St. Jean d'Acre et a même, sur l'invitation pressante de ce Pacha, écrit à Malte pour engager l'Amiral Anglais à envoyer quelques vaisseaux de guerre au secours de la place. Il est vrai que le public de Constantinople soupçonne la France d'être pour quelque chose dans l'entreprise de Mehemed Aly Pacha, et que plusieurs de Mes. mes Collègues partagent cette opinion, je n'ai pas trouvé que ce soupçon ait pris racine dans l'esprit des Ministres turcs que j'ai sondés à ce sujet.

Pour ce qui regarde les affaires intérieures de cet Empire je me réfère aux feuilles ci-jointes de la gazette dans laquelle sont fidèlement rendus les articles de la feuille turque qui y ont trait. Votre Altesse y remarquera surtout ceux qui concernent les affaires d'Egypte et de la Syrie qui forment l'objet d'un de mes trois humbles rapports d'aujourd'hui.

Daignez agréer, Mon Prince, l'hommage de mon profond respect.

Stauffels

A Son Altesse Monseigneur le Prince de Metternich
de de de

LE MONITEUR OTTOMAN

1^{re} ANNÉE.

SAMEDI, 10 DÉCEMBRE 1831—6 DE REDJEB 1247

NO. 6

INTÉRIEUR.

CONSTANTINOPLE, 9 décembre.

S. A. le Séraskier pacha, dont l'âge n'a point refroidi le zèle et l'incroyable activité, s'était fortement ressenti des fatigues que lui avait causées l'expédition récente de corps de troupes pour l'Anatolie, sous les ordres de Nedjib pacha. Les mauvais temps, qui avaient constamment régné pendant le départ de ces troupes que le séraskier avait voulu inspecter en personne, avaient altéré sa santé, au point de l'obliger à garder le lit. Depuis trente cinq ans, ce visir n'a connu d'autres principes que ceux d'une fidélité à toute épreuve et d'un dévouement sans bornes. Il a coopéré de ses efforts les plus constants à l'accomplissement des plans de son souverain.

S. H. ayant appris la maladie du séraskier, s'est rendue le 8 décembre à une heure après midi au palais qu'il habite, et est montée dans ses appartements s'informer en personne de sa santé. La présence d'un souverain qui l'honore d'une affection sincère, est pour un serviteur fidèle le plus puissant moyen de guérison. Les paroles bienveillantes de S. H., en pénétrant de satisfaction le cœur du visir, n'ont pas peu contribué à son rétablissement. L'heure à laquelle le Sultan songea à retourner à son palais étant celle où le chant du meuzim invitait les Musulmans à la prière, S. H. s'est rendue à pied à la mosquée du sultan Bajazet, et s'y est acquittée de ses devoirs religieux.

Selim pacha, ex-gouverneur de Damas, non seulement perdu toute sa fortune dans la catastrophe qui lui a coûté la vie, mais il a même laissé après lui environ deux cent mille piastres de dettes. Sa famille, réduite à l'indigence par ces malheureuses circonstances, a présenté au Sultan une requête, dans laquelle elle exposait que ces dettes résultent d'obligations contractées par le défunt envers quelques districts de Romélie, à l'époque où il se trouvait être gouverneur général de cette province, et suppliait S. H. d'affecter à leur paiement les rentrées auxquelles Selim pacha avait droit en raison de dépenses faites par lui pour les troupes; elle sollicitait aussi la jouissance des revenus de deux propriétés qu'il possédait à Larisse, et d'une part de propriété qu'il avait à Melénes. S. H. le Sultan a accueilli favorablement cette demande, et a rendu à ce sujet un firman autographe ainsi conçu :

« Attendu que la femme et les enfants de feu Selim pacha sont du nombre des orphelins de la patrie, ils ont droit à notre protection spéciale, et en conséquence nous donnons l'ordre formel que la demande qu'ils nous ont faite leur soit accordée. »

« A tous visirs, généraux de division, mirimirans, généraux de brigade, officiers et soldats qui, dans la guerre ou dans tout autre service de l'état auront fait preuve d'attachement et de fidélité, et seront morts pour la religion et pour l'empire, à tout homme enfin, quel qu'il soit, qui, en servant le pays, aura été victime de son dévouement, sont acquis, en faveur de leurs familles, des droits sacrés à notre générosité et à notre protection. »

Ce firman, expression de la justice et de la bonté du souverain, est pour lui un titre de plus à l'amour et à la reconnaissance de ses sujets.

— Mustapha pacha de Scodra s'en va, suivant la convention faite avec S. A. le grand-visir, embarqué pour se rendre par mer à Constantinople, sous la conduite de Félik Akhmet pacha. Les vents qui repugnent alors leur ayant fait prévoir une traversée trop longue, les deux voyageurs ont débarqué, et continuent leur route par terre; ils seront, sous peu de jours, dans la capitale.

— Sadik effendi, ci-devant cadi de Constantinople, qui, en 1241 (1825), avait été exilé à Kutahia, puis à Ismith, se fondant sur la grâce que S. H. vient d'accorder successivement à plusieurs exilés, avait présenté une supplique dans laquelle il sollicitait son pardon en raison de son grand âge et de la faiblesse de sa santé. Sa prière a été accueillie, et il a reçu ses lettres de grâce, avec la faculté de rentrer à Constantinople.

— Sirozi Abdurrahim effendi zade Séid Mehémet Talir effendi, ci-devant mollah de Bagdad, était retourné dans la capitale, à l'expiration du terme pour lequel il occupait cette fonction. Le gouverneur actuel de Bagdad, Ali pacha, ayant représenté dans son rapport que les troubles survenus dans cette province avaient empêché ce magistrat de jouir des fruits de sa charge, sollicitait de l'avancement pour lui. Talir effendi est en effet l'un des mollahs dont le mérite et les connaissances sont appréciés par le souverain. Il vient d'être investi du titre honorifique de mollah de Scutari, et désigné pour remplir les fonctions de cette magistrature dans l'un des quatre chef-lieux ci-après: le Caire, Damas, Andrinople et Brousse. La possession de cette nouvelle charge courra pour lui du 1^{er} de redjeb (5 décembre).

— Elhazt Khayroullah effendi, l'un des ministres de l'empire, ci-devant chéhr emini, a succombé le 19 novembre à une longue maladie. De son vivant, ce fonctionnaire était en possession du revenu des salines de Smyrne. Quelques jours avant sa mort, il avait sollicité la faculté d'abandonner ce revenu au trésor des fermes impériales, pour recevoir en échange des obligations du trésor au nom de sa famille, portant un intérêt convenu. Sa demande avait été accueillie. Cette circonstance a donné lieu à un décret impérial par lequel il est prescrit que, lorsqu'à l'avenir un fonctionnaire public se substituera de son vivant quelqu'un dans la jouissance de ses revenus, au moyen d'un échange contre des obligations du trésor, s'il vient à décéder avant que quarante jours se soient écoulés depuis la date de l'échange, le capital échangé appartiendra définitivement au trésor public. Cette décision n'a point été appliquée aux fonds de Khayroullah effendi, quoiqu'il fût mort peu de jours après son traité avec le trésor. Sa famille continuera à jouir de l'intérêt des revenus dont il a disposé en sa faveur.

— Le commandant d'Ada-Kalési, Djémaleddin bey, nommé récemment à ce poste, ainsi que nous l'avons annoncé, vient de terminer sa carrière à la suite d'une courte maladie. S. H., en récompense de la fidélité et du dévouement de cette famille, a confié ce commandement au frère cadet Osman bey, dont le mérite et la capacité ont été reconnus, et l'a élevé, comme l'avait été son frère, au grade de mirimiran, pacha à deux queues.

— Conformément à un décret impérial, le trésor des fermes du gouvernement vient de nommer les musulmans et vayvodes, administrateurs des fermes, qui rempliront ces fonctions pendant le courant de l'année administrative commençant en mars prochain; parmi ceux qui étaient précédemment investis de cette charge, plusieurs s'en étant acquittés à la satisfaction générale des habitants ont obtenu par la présente nomination leur confirmation au poste qu'ils occupaient déjà, tandis que d'autres, suivant l'exigence du cas, ont été changés.

Mehémet agha, de Yalova, confirmé au vayvodat de Yalova, Séraysjik et Kara-Mursal.

Akhmet bey, confirmé au vayvodat d'Avradjik, Kizilija et Touza.

Hadji Yacoub Zade Mehémet effendi, confirmé au vayvodat d'Eydindjik.

Karaghios Ibrahim agha, confirmé au vayvodat de Moudania.

Hadji Bilal agha, confirmé au vayvodat de Soma et de Kirkagatch, dans le sandjak de Brousse.

Hadji Mesoud agha, kapidji-bachi, confirmé au vayvodat d'Ayach et dépendances, dans le sandjak d'Angora.

Hadji Emin effendi, hodjakian du divan impérial, confirmé au vayvodat de Yen-Chéhr de Brousse.

Mehémet Teclal-Eddin agha, kapidji-bachi, confirmé aux vayvodats de Eyne-Ghieu, Ghemlék et Pazardjik, ainsi qu'à l'intendance des bois de construction et de charpente, et nommé au vayvodat de Manias dans le sandjak de Baloukeisser.

Salahhor Mehémet agha, confirmé au vayvodat de Ghieu-Pazar.

Ata effendi, hodjakian du divan impérial, confirmé au vayvodat de Kélembé.

Chérif agha, confirmé au musellimat de Baloukeisser et de Son-Sighelek, et nommé aux vayvodats de Baguitch et Sindjich, dans le sandjak de Baloukeisser, et aux vayvodats de Ber-

game et de ses districts, d'Irrindi et de Kérésou.

Tair effendi, musselim actuel de Nicée et de Khodja-Eli, confirmé au musellimat du sandjak de Khodja-Eli.

Mehémet agha, vayvode actuel de Yalok-Abad, nommé au vayvodat de Pazar-Keuy.

Ebubéhir agha, ex-vayvode de Pazar-Keuy, nommé au vayvodat de Mihalitch.

Ali agha, confirmé au vayvodat d'Atranos.

Hadji Mustapha agha, confirmé au vayvodat de Nalli-Kara-Hisar.

Salahhor Akhmet agha, confirmé au vayvodat de Ghienkjé-Dag.

Hadji Mustapha agha, confirmé au vayvodat de Harmandjik.

Hadji Mehémet agha, nommé au vayvodat de Léké.

Abdollah agha, confirmé au vayvodat de Mihalitch-djik, dans le sandjak de Brousse.

Halil Kiamili agha, kapidji-bachi, confirmé au musellimat de Kutahia et dépendances de ce sandjak.

Mustapha agha, kapidji-bachi, gouverneur de Mitylène, ex-vayvode de Ghemlék, nommé aux vayvodats d'Aranyti, de Kémér, d'Ayasmend, Sanderli et Arroud-Ova.

Keskin Zade Hussin agha, confirmé au vayvodat de Karatza-Cheher, dans le sandjak d'Es-ki-Cheher.

Hourschid agha, confirmé au vayvodat de Gheyvé, dans le sandjak de Brousse, et nommé au vayvodat de Tarakli, dans le même sandjak.

Salich agha, nommé aux vayvodats de Siphri-Hisar, Ghunyuzi et Chetzer-Kébir dans le sandjak de Brousse.

Mehémet Sélim effendi, nommé au vayvodat de Domanitch dans le sandjak de Brousse.

Suleyman agha, un des notables de Keuy-nuk, dans le sandjak de Brousse, nommé au vayvodat de Keuy-nuk.

Ismail agha, kapidji-bachi, ex-vayvode de Tzangharic, nommé au vayvodat de Biledjik, dans le sandjak d'Es-ki-Cheher.

Behram agha, confirmé au vayvodat de Gheyvé d'Ak-Hisar.

Salahhor Mustapha bey, ex-musellim d'Ay-nitab, nommé au vayvodat de Nalli-Kouri-Pazar.

Mahmoud agha, nommé au vayvodat de Kébsoud.

Nazim effendi, hodjakian du divan impérial, ex-vayvode de Ghendos, nommé au vayvodat de Ghéussén.

Mehémet bey, de Nicée, nommé au vayvodat de Viran-Ghouch.

Eumer agha, nommé au vayvodat de Seuyud.

Hassan effendi, employé des fermes, nommé au vayvodat de Kirmasü.

Hadji Emin agha, confirmé au vayvodat de Yar-Hisar.

Osman Zade Mehémet agha, kapidji-bachi, confirmé au musellimat du sandjak de Sarouhan, ou Magnésie, et de quarante deux districts qui en dépendent.

Osman Zade hadji Eyzeb agha, kapidji-bachi, confirmé au musellimat du sandjak d'Aidin, et de cinquante quatre districts qui en dépendent.

Mehémet Séid agha, kapidji-bachi, confirmé au musellimat du sandjak de Haniid, ou Sparta.

Teitib Zade Ali agha, confirmé au musellimat du sandjak de Viran-Cheher.

Salih agha, kapidji-bachi, confirmé au musellimat du sandjak d'Angora.

Eumer agha, kapidji-bachi, confirmé au musellimat du sandjak de Tzangharic.

Hadji Mustapha bey, confirmé au musellimat du sandjak de Bokou.

Mehémet Emin Memech agha, kapidji-bachi, confirmé au musellimat de Kastamonü.

Salahhor hadji Kadri agha, confirmé au gouvernement de l'île de Chio.

— Le premier bataillon du régiment des sapeurs mineurs, de nouvelle création, vient d'être complètement organisé. On s'occupe de la formation du second bataillon, dont la première compagnie est complétée et la seconde au point de l'être. La nomination d'un second chef de bataillon devenant nécessaire, le topchi pacha



l'accusé, convaincu de friponnerie, sans que M. Dudley ait pu recouvrer la somme que cette friponnerie lui avait fait perdre. Ce procès gagné fut, au contraire, pour le malheureux négociant, une source de peines amères. Pendant le cours de sa longue liaison avec Dudley, l'avoué avait pénétré tous ses secrets et connu toutes ses spéculations; il profita de cette circonstance pour attaquer et détruire l'honneur du commerçant, jeta de l'odieuse sur ses transactions les plus innocentes, représenta comme usure et monopole illégitime les moyens qui avaient contribué à la fortune de Dudley. Un jeune avocat, heureux de trouver cette occasion de scandale et de pouvoir déployer son éloquence vitupérative, noircit encore les couleurs de ce tableau mensonger. Il ne porta aucune accusation positive; mais il fit soupçonner des crimes: il lança des indications vagues, des allégations d'autant plus dangereuses, qu'elles étaient indéterminées et qu'elles laissaient le champ libre à toutes les suppositions. Une double ruine accabla l'infortuné. Le fripon, qui avait mis à couvert sa fortune mal acquise, échappa aux dommages et intérêts prononcés contre lui, et se sauva en pays étranger. Les journaux reproduisirent les mensonges et les insinuations de l'avoué. Toute espèce de ressource lui manquait pour satisfaire ses créanciers les plus pressants; la plupart d'entre eux eurent pitié de la situation de Dudley, que sa probité si connue rendait digne d'estime. Ils se prêtèrent aux arrangements qui leur furent proposés; mais un d'entre eux, cousin-germain de l'avoué, se refusa à tout accommodement: homme grossier et qui se croyait obligé de venger son cousin, il lança contre Dudley le fatal commandement: « et la faillite du célèbre négociant, de l'homme qui jadis, six mois auparavant, d'un crédit illimité, fut déclaré.

Depuis le moment où cette nouvelle lui fut notifiée, il sembla frappé de stupeur et ne prononça pas un mot. Le père de la mort couvrit son visage; il traversa cinq ou six fois la chambre à grands pas, en frappant son front de ses mains, puis poussa la porte et sortit précipitamment de la chambre, en répétant d'un ton plein d'amertume et de véhémence: « banqueroutier! banqueroutier! que vont-ils dire à la Bourse? »

Sa fille le suivit dans la chambre voisine, et là il s'établit entre eux un dialogue que je n'oublierai jamais. Le père s'était assis, et sa fille toute tremblante s'était jetée dans ses bras.

« Eh bien! qu'as-tu donc, petite? qu'as-tu donc? »
Il la plaça sur ses genoux, et caressa de la main le front pâle et les blonds cheveux de la jeune fille.

« Qu'avez-vous fait, aujourd'hui, Agnès? Vous avez oublié d'arranger vos cheveux; allons, il faut être un peu plus coquette. Pourquoi ne les avez-vous pas bouclés? Mais ils sont tout humides! qu'avez-vous donc? »

Les sanglots de la jeune fille l'envolaient; elle embrassa son père d'une étreinte convulsive.

« O mon père! mon bien-aimé père! je vous aime plus, oui, cent fois plus que je ne vous ai jamais aimé. »
Le père pleura. « Mon ange! » s'écria-t-il; et tous deux se turent pendant un quart d'heure.

« Vous êtes jeune, Agnès, vous pouvez être heureuse; mais moi je suis un vieil arbre, mes racines sont fétides, l'orage m'abat, ma fille; c'est fini, c'est fini. » Elle ne répondit rien, mais restait attachée et comme embrassée à son père par un embrassement plus étroit encore.

« Agnès, voulez-vous rester avec moi, maintenant que je ne suis plus rien qu'un mendiant? le voulez-vous? Je peux encore vous aimer, mais c'est là tout. » Et il fixait sur elle un regard vide et terne. Ils se turent de nouveau; puis il la quitta, se leva et marcha dans la chambre.

« Agnès, mon enfant, c'est pourtant vrai, je suis banqueroutier... et c'est là que je suis arrivé! »
Ses larmes commencèrent à couler; il cacha sa tête dans ses mains et il se rassit.

« C'est pour vous, mon enfant, que je pleure. Ah! mon Dieu, que deviendrez-vous? »

Il fit une pause. « Allons, c'est une affaire terminée. Il n'y a plus de remède. Dieu sait quels efforts j'ai tentés. Hélas! j'ai été malheureux et non coupable; on le reconnaît peut-être, et parce que je suis banqueroutier, on ne me croira pas fripon. »

« Non, certes, mon bon père, votre honneur est intact. »

« Voudra-t-on le croire à la bourse, ma pauvre enfant? c'est-là ce qui me blesse au cœur. »

« Allons, mon père, soyez calme; quand ce moment de crise sera passé, nous pourrions encore être heureux. Nous vivrons entre nous. »

« Le pourrez-vous? ma fille, vous résignerez-vous à cette vie humble? à vous servir vous-même? »

« Oui, Dieu le sait, j'aimerais mieux vous servir, mon père, répondit-elle avec enthousiasme la pauvre jeune fille, que d'être la fille d'un roi. »

« Mon enfant, laissez ces idées, allons dans le parloir; tu me joueras non air favori: *Ma Nancy, viens, suis-moi!* »

Elle alla s'asseoir au piano. Son père resta debout auprès d'elle.

« Nous ne venons pas cet instrument, n'est-ce pas? qu'en pensez-tu, ma fille? Nous ferons tout ce que nous pourrions pour le sauver du naufrage. Elle jouait languissamment, et sans rien répondre, le vieil air écosais que son père lui avait demandé. Ses larmes coulaient sur les touches du clavier.

« Chante, mon enfant, lui dit son père, j'aime aussi les paroles de cet air: *Donne-moi tout ce que tu me dois.* » Elle continua de jouer assez irrégulièrement, sans mesure et sans ouvrir la bouche.

« Allons, il faut que vous chantiez, Agnès! »

« Je ne peux pas, répondit-elle à demi-voix... mon père! »

Elle tomba évanouie; on fut obligé de la délaier; et une lettre tomba de son sein. Elle était signée de *Henri Dudley*, qui, avant de partir pour l'Amérique, avait écrit à sa sœur pour l'avertir du parti désespéré qu'il avait cru devoir prendre. Ce fut un coup mortel pour le malheureux père. Sa femme, enservie et comme abîmée dans un état d'imbécillité et de torpeur morale, qui joint à l'affaiblissement physique, résultat de ses excès, fit d'elle la plus misérable des créatures, déperit rapidement et mourut au bout d'une année. Pour comble d'infortune, une affection de poitrine menaçait les jours de sa fille chérie.

Les nombreux créanciers de *Henri Dudley*, furieux de voir leur proie leur échapper, hâtèrent de nouveau dans les journaux le nom de la famille. La consommation qui minait lentement la jeune et malheureuse *Agnès* faisait des progrès visibles. On régla le bilan de *Dudley*, et le corps des avoués, dont il avait traité un des membres devant les tribunaux, ne le ménagea pas dans cette circonstance importante. L'un d'eux, avoué, propriétaire dont le bien avait été hypothéqué, autre fripon qui avait agi de connivence avec celui dont nous avons signalé la fraude, fut nommé syndic de la faillite. Il n'eut pas, pour le malheureux banqueroutier, la plus légère indulgence, sans remords, sans pitié, il recueillit et lui arracha jusqu'au dernier débris de ce qu'il possédait. Il profita des termes de la loi pour accabler encore, par toutes les vexations que sa méchanceté lui suggérait, la malheureuse famille. Le peu de meubles et d'objets d'utilité domestique nécessaires à sa fille mourante lui furent enlevés par ce monstre. Inaccessible à un sentiment de commisération, le pauvre *Dudley* était abattu; il laissait faire, comme le cadavre ne palpite plus sous le coup qui l'a frappé. Une fois seulement, quand il fut question de piano, il ne put s'empêcher de saisir le bras du syndic, et d'une voix sourde, à peine accentuée:

« M... je suis un pauvre vieillard dont le cœur est brisé; je n'ai personne pour me défendre, pour me venger: sans cela vous n'osiez pas me traiter ainsi. »

Il sortit en fondant en larmes. Les autres créanciers furent émus de cette pitié généreuse qui n'est point rare chez les négociants anglais; plusieurs souscriptions furent ouvertes en faveur du marchand malheureux qui reçut une somme de trois mille livres sterling, avec lesquelles il s'établit à Chelsea, et commença un petit commerce de houille et de charbon de terre. Ce fut là qu'il végéta pauvrement dans une petite maison très-propre, à un seul étage, devant laquelle se balançaient quelques peupliers.

Il fallait voir le riche, le célèbre *M. Dudley*, dans cette habitation si humble, surveiller et soigner la longue agonie de sa fille. Lui seul voulait la servir, lui donner les médicaments nécessaires et passait la nuit auprès d'elle. Elle expira entre ses bras; et le lendemain, les papiers publics n'apprirent qu'un vieux monsieur (c'est ainsi qu'ils s'exprimaient) s'était jeté dans la Tamise, et que l'on attribuaient cet acte de désespoir à la double perte de sa fille et de sa fortune.

Je me hâtai de me rendre chez *Dudley*, car je ne l'avais pas perdu de vue; et, à la lecture de cet article, je me disais d'instinct qu'il était question de lui; on avait réussi à le sauver, mais le malheureux était tombé dans un idiotisme complet. On le conduisit dans une maison de santé entretenue par les soins de quelques personnes charitables, et où il fut traité avec beaucoup de bonté.

Au moment où j'écrivais ces lignes, *M. Dudley* vit encore ou plutôt continue de mourir lentement; on le voit encore tous les jours, assis sous un vieux sycamore, son arbre favori, les yeux attachés sur la terre, et répétant de temps à autre: *Agnès! mon enfant!*

(Revue Britannique).

COMMERCES

ARRIVÉES.

30 novembre:

STANCHIO, en 6 jours, goëlette grecque, sous pav. franç., *Vierge d'Hydra*, cap. A. Michel, chargée de citrons.

1 décembre:

LIVERPOOL, en 50 jours, bark angl. *Hector*, cap. J. Gourlay, chargée de manufactures.

3 décembre:

CHIO, en 8 jours, goëlette grecque, sous pav. franç., *Athènes*, cap. D. Andriadi, chargée de caroubes.

5 décembre:

ODESSA, en 12 jours, brick angl. *Maitland*, cap. W. Ellsworth, chargée de blés.

KERTSCH, en 7 jours, brick russe. *Laida*, cap. J. Papadaki, chargée de blés.

CHERSON, en 16 jours, brick russe *San Nicola*, cap. J. Artinoff, chargée de bois de construction, fers, et cordages.

TAGANROCK, en 32 jours, brick grec, sous pav. russe, *Themistocle*, cap. N. Mavrudis, chargée de blés et beurres.

CHERSON, en 22 jours, brick russe *Gramokley*, cap. G. Papich, chargée de bois de construction.

TAGANROCK, en 42 jours, brick russe *Panaghia Tziliati*, cap. S. Abanopulo, chargée de blés et caviar.

TAGANROCK, en 42 jours, brick russe *Basilij Veliki*, cap. B. Serbinoff, chargée de blés et lers.

LIVOURNE, en 54 jours, brick russe *Leonida*, cap. N. Yancovich, en lest.

GALATZ, en 17 jours, brick russe *Menelao*, cap. S. Veludow, chargée d'orge.

TAGANROCK, en 22 jours, brick russe *San Giovanni*, cap. E. Catalani, chargée de blés, pour Marseille.

MARIANOPOLI, en 25 jours, brick autr. *Baron di Ottenfels*, cap. A. Berberovich, chargée de 1535 tch. grains et 866 tch. graines de lin.

ALEXANDRIE, en 16 jours, brick autr. *Urmeny*, cap. A. Medanich, chargée de 1999 couffes vides 806 couffes riz, 120 couffes dattes, 27 bar. encens, 33 paquets nattes, 6 fardes naere, 5 b. séné, 4 b. cannelle, 4 b. toile, 3 caissons écaillé, 1 caisson bonnets, 12 b. lupins.

FUME, en 32 jours, brick-goëlette autr. *Sassone*, cap. G. Crussich, chargée de 7,315 planches et soliveaux.

6 décembre:

TAGANROCK, en 30 jours, brick russe *San Nicolo*, cap. A. Giovani, chargée de blés et caviar.

ODESSA, en 13 jours, brick grec, sous pav. russe, *Athènes*, cap. A. Orloff, chargée de blés.

CORFOU, en 24 jours, brick ionien *San Nicolo*, cap. S. Rossolimo, en lest.

ALEXANDRIE ET CHYPRE, en 58 jours, bombarder ionienne *San Nicolo*, cap. A. Selavo, chargée de caroubes, dattes, vin et eau-de-vie.

ODESSA, en 10 jours, brick angl. *Théodorie*, cap. M. Vale, chargée de suifs, fer en barres, peaux de bœufs et de vaches.

GALATZ, en 30 jours, brick ionien *Themistocle*, cap. L. Rossolimo, chargée de grains.

MESSINE, en 10 jours, brick russe *Amiral Greig*, cap. M. Parissi, chargée de citrons et oranges, pour Odessa.

7 décembre:

TAGANROCK, en 29 jours, brick russe *Général Dounayoff*, cap. A. Smerdeli, chargée de blés et caviar, pour Livourne.

ODESSA, en 9 jours, brick grec, sous pav. russe, *Themistocle*, cap. Couzoudouti, chargée de suifs et graines de lin.

EUPATORIE, en 11 jours, brick grec, sous pav. russe, *Policarios*, cap. A. Démosthéas, chargée de blés.

KERTSCH, en 11 jours, brick grec, sous pav. russe, *Sason*, cap. C. Zani, chargée de blés.

ODESSA, en 13 jours, brick grec, sous pav. russe, *Aristide*, cap. G. Ilios, chargée de blés, seigle, et graines de lin.

ODESSA, en 14 jours, brick grec, sous pav. russe, *Bozzari*, cap. J. Gazaneri, chargée de blés, pour Archipel.

ODESSA, en 14 jours, brick russe *Saint George*, cap. D. Deinesci, chargée de marchandises diverses.

MARIANOPOLI, en 23 jours, brick russe *Saint-Nicolas*, cap. G. Cosovich, chargée de blés, pour Gènes.

TAGANROCK, en 25 jours, brick russe *Saint-George*, cap. S. Tchernouchenko, chargée de blés.

ODESSA, en 14 jours, brick russe *Saint Spiridon*, cap. P. Albi, chargée de blés et haricots, pour Syra.

SMYRNE, en 7 jours, goëlette grecque, sous pav. franç. *Amphitrite*, cap. J. Xegha, chargée de fruits secs et fers.

MESSINE, en 11 jours, navire sard. *Giuiletta*, cap. N. Doderio, chargée de 4000 c. citrons, pour Odessa.

TAGANROCK, en 24 jours, brick sard. *Industria*, cap. G. Bello, chargée de grains, pour Gènes.

GALATZ, en 22 jours, brick sard. *N. S. delle Grazie*, cap. L. Raffo, chargée de grains, pour Gènes.

ODESSA, en 15 jours, brick sard. *I Due Fratelli*, cap. A. Piccaluga, chargée de grains, pour Gènes.

MALTE, brick angl. *Giannina*, cap. N. Azzopardi, chargée de manufactures.

SMYRNE, en 11 jours, brick ionien *Speranza*, cap. S. Lazzaropulo, chargée de fruits et de vins.

ODESSA, en 12 jours, brick angl. *Stranga*, cap. Chetouli, chargée de grains.

YENI-KALE, en 11 jours, brick angl. *Mary*, cap. N. Vedovich, chargée de grains.

ODESSA, en 13 jours, brick angl. *Héro*, cap. J. Hammond, chargée de suifs et fers.

GALATZ, en 23 jours, brick ionien *B. F. Mangani*, cap. A. Comelo, chargée de grains.

TAGANROCK, en 29 jours, brick ionien *Caspio*, cap. M. Selavo, chargée de grains, toiles et peaux de lupins.

ODESSA, en 15 jours, brick autr. *Montenegrino*, cap. E. Paucovič, chargée de 1782 tch. seigle, 400 tch. graines de lin, 60 b. laines blanches ordinaires.

ODESSA, en 10 jours, brick autr. *Conte de Goës*, cap. A. Gavagnin, chargée de 2125 tch. avoine.

ALEXANDRIE, en 15 jours, brick autr. *Ceggio*, cap. M. G. Cosulich, chargée de 115 couffes riz, 1600 couffes vides, 1000 andes sel, 50 batils couffes fil-maille de fer, 40 peaux de buffes, 33 batils cucous.

ODESSA, en 8 jours, schooner autr. *Matstatio*, cap. T. Deban, chargée de 650 tch. grains.

58

8 décembre :

SMYRNE, en 8 jours, brick ionien *Santa Venetanda*, cap. G. Comboteera, chargé de grenades.
ABASIE, bombarde ionienne *Cleopatra*, cap. A. Petala, chargée de grains.
SMYRNE, en 7 jours, goëlette grecque, sous pav. franç. *Athènes*, cap. C. Joannou, chargée de fruits secs, cotons et rhums.
SYRA, en 18 jours, brick russe *Possidon*, cap. N. Abanopulo, en lest.
TAGANROCK, en 28 jours, brick russe *Toza*, cap. M. Camero, chargé de blés.

9 décembre :

ISMAIL, en 26 jours, brick russe *San Nicola*, cap. K. Vani, chargé de blés.

DÉPARTS.

2 décembre :

TRIESTE, tabac, autr. *Pauc Generale*, cap. C. Triagioli, chargé de 451 sacs graines de lin, 304 buches de bois, 280 barils raisins secs, 41 b. laines, 13 boîtes et 3 b. tabac, 12 b. cotons, 6 c. opium, 4 barils saiep, 4 bq. cuivre, 2 sacs graines de Perse, 4 groups, 4 c. tuyaux de pipes, 3 b. étouffes de laine.
ARCHIPEL, goëlette ionienne *Theosképasti*, cap. E. Ferendino, chargée de grains.
ARCHIPEL, brick russe *Madonna Turliani*, cap. P. Focca, chargé de blés.
ARCHIPEL, brick russe *Madonna Evangelistru*, cap. V. Signorizza, chargé de blés.
ODESSA, brick russe *Conte Capodistria*, cap. S. Petala, chargé de caroubes.
ARCHIPEL, brick russe *Thémistocle*, cap. N. Malandraki, chargé de blés.
ARCHIPEL, brick russe *Possidon*, cap. P. Cuppa, chargé d'avoine.
ARCHIPEL, brick grec, sous pav. russe, *Léonida*, cap. G. Capsokilo, chargé de blés.
ARCHIPEL, brick grec, sous pav. russe, *Hellas*, cap. G. Cuzzi, chargé de blés.
ARCHIPEL, brick grec, sous pav. russe, *Elpis*, cap. G. Dimitri, chargé de blés.
ARCHIPEL, brick grec, sous pav. russe, *Miltiade*, cap. J. Théodoraki, chargé de blés.

3 décembre :

TRIESTE, brick autr. *Serbico*, cap. G. Radich, chargé de 854 1/2 kilots blés et graines de lin.
LIVOURNE, GÈNES ET MARSEILLE, brick autr. *Arviduca Alessandro*, cap. A. Medanich, chargé d'environ 14,000 kilos grains.
GÈNES, brick sarde *Inmacolata Concezione*, cap. M. Bartolomco, chargé de grains.

5 décembre :

SAMOS, schooner ionien *Benta Virgine Evange- listra*, cap. S. Svorono, chargé de grains.
ODESSA, brick russe *Conte Capodistria*, cap. C. Razaguta, chargé de manufactures.

6 décembre :

ZANTE, brick ionien *Ricardo*, cap. G. Caligero, chargé de grains.
MALTE, brick angl. *Maitland*, cap. W. Ellsworth, chargé de grains.
ZANTE, schooner ionien *Le Tre Sorelle*, cap. P. Mersa, chargé de grains.

7 décembre :

ODESSA, brick russe *Léonidas*, cap. N. Yancovich, chargé de raisins secs et caroubes.
ODESSA, brick russe *Aristodème*, cap. G. Perlainovich, en lest.
MARSEILLE, brick russe *Saint-Jean*, Koutchnik, cap. E. Catalani, chargé de blés.
GÈNES, brick sarde *industria*, cap. G. Bello, chargé de grains.
SMYRNE, cutter ionien *Léonida*, cap. G. Sellim, en lest.
ODESSA, brick autr. *Baron Radivojevich*, cap. S. Milasciovich, en lest.
GALATZ et ISRAÏLA, brick autr. *Zanetto*, cap. A. Fattuta, en lest.

8 décembre :

ARCHIPEL, brick russe *Panaghia Eleussa*, cap. P. Carno, chargé d'orge.
TRIESTE, brick grec, sous pav. russe, *Thémistocle*, cap. G. Cuzodonti, chargé de blés et de graines de lin.
ARCHIPEL, brick grec, sous pav. russe, *Polieritoz*, cap. A. Demestini, chargé de blés.
ARCHIPEL, brick grec, sous pav. russe, *Panaghia Pepenti*, cap. D. Calafati, chargé de blés.
TRIESTE, brick grec, sous pav. russe, *Aristide*, cap. G. Nilos, chargé de seigle et de grains de lin.

9 décembre :

SYRA, brick russe, *Thémistocle*, cap. Y. Matteo, chargé de blés.
ODESSA, navire sarde *Giulietta*, cap. N. Dodero, chargé de 4000 c. citrons.
GÈNES, brick sarde *N.S. delle Grazie*, cap. L. Raffo, chargé de grains.
GÈNES, brick sarde *I Due Fratelli*, cap. A. Piccologna, chargé de grains.
SMYRNE, goëlette autr. *Amica Dea*, cap. G. Cernogorevich, en lest.
TRIESTE, brick autr. *Baron di Ottenfels*, cap. A. Berberovich, chargé de 1535 tch. grains et 866 tch. graines de lin.
TRIESTE, brick autr. *Montenegrino*, cap. E. Pavcovich, chargé de 12,000 kilots grains.

MARCHANDISES.

Correspondance.

SMYRNE, 2 décembre. — De violents ouragans ont ravagé les Indes Occidentales et détruit la majeure partie des récoltes; ces désastres ont occasionné une hausse considérable sur les denrées coloniales, tant aux États-Unis d'Amérique, que dans les divers ports de l'Europe; les expéditions pour le Levant ont cessé, et la cargaison d'un navire sous charge à Boston, pour Smyrne, a été débarquée et venue sur les lieux. A la réception de ces nouvelles, la spéculation n'est pas restée inactives sur notre marché, et nous nous trouvons depuis quel- que temps dans un grand mouvement d'affaires.

Cafés. — Il n'en existe plus en premières et en secondes mains, et notre approvisionnement se réduit à 1,200 ou 1,500 sacs répartis dans les bazars. Les dernières ventes ont eu lieu à p. 1,100 et 1,150.

Sucres. — Tous les havannes blancs qui se trouvaient sur place ont été achetés par spéculation à p. 175. Les pilés ont été payés p. 170, et il ne s'en trouve plus en premières mains que de faibles parties. Les raffinés sont tenus de p. 215 à 230.

Épices. — Le poivre vaut p. 4 1/2; il n'en existe que cent sacs au bazar. Le gingembre manque à p. 130. Le piment est recherché à p. 4 1/2, et le girofle de p. 10 à 11. La canelle ne s'obtient qu'au dessus de p. 10.

Teintures. — Il y a eu peu de mouvement sur les indigos, dont il ne s'est vendu que 40 caisses, en diverses qualités, de p. 50 à 53; notre dépôt en cet article n'est cependant pas considérable. Il s'est fait quelques affaires en cochenille, aux environs de p. 110. Le Cam- pêche, qui était à p. 24, est monté jusqu'à p. 28, et il en a été acheté environ 3,000 quintaux. Les autres bois de teinture n'ont pas été éprouvés de recherche. La cèruse de Gènes, est rare et demandée à p. 180.

Métaux. — L'étain en verges d'Angleterre est d'une vente courante de p. 425 à 430. Le fer anglais vaut de p. 31 à 34, suivant la qualité. Il existe en premières mains une partie de 7 à 800 quintaux de plomb, qu'on ne céderait pas à moins de p. 65. L'acier, n° 00 est tenu de p. 93 à 94. Les cloux, en assortiment de Trieste et de Hollande, s'obtiennent de p. 140 à 150.

Cotons filés. — Ceux d'Angleterre sont abondants et d'un débit facile de p. 13 à 14 1/2. Il en existe aussi une forte partie venue d'Alexandrie, où elle a été fabriquée, mais les acheteurs lui préfèrent les filés anglais.

Toiles de cotons. — 180 balles toiles d'Amérique ont été troquées contre des laines, à des conditions incon- nues. Les indiennes anglaises ont un débouché suivi.

Les draps. — Jouissent de quelque demande, dans les qualités fines.

Les riz. — de p. 13 à 13 1/2, se sont élevés à p. 16 et 17; les achats qui ont eu lieu pour la capitale ont ré- duit presque à rien notre approvisionnement.

Rhums. — ils ont été vivement recherchés par les spéculateurs, qui les ont payés de p. 5 1/2 jusqu'à 6; il n'en reste plus en premières mains qu'environ 100 barriques, chez un seul détenteur qui les tient à p. 7.

Huiles. — Depuis les derniers achats qui se sont faits à p. 117, plusieurs offres à p. 120 ont été refusées; la ré- colte de cette année n'est estimée qu'à 1/2 de celle de l'an- née passée; mais il y a encore des dépôts considérables de l'ancienne récolte, et ils sont tenus à plus de p. 120, quoique ce cotons excède la parité des prix d'Europe.

Cotons. — Des avis d'Europe, favorables à cet arti- cle, ont motivé des achats assez considérables, de p. 17 1/2 à 19 1/2, suivant la qualité.

Alizaris. — Les bonnes qualités ont été payées jus- qu'à p. 170, pour l'Angleterre. A l'exception de quel- ques balles de qualité inférieure, tout ce qui y en avait de disponible a été enlevé, ou en a même traité plusieurs parties à livrer.

Graines jaunes de Perse. — Elles abondent et sont offertes de p. 9 1/2 à 11, contre argent, ou en troc.

Peaux de lièvres. — Elles sont rares et recherchées, à p. 500 en premier choix, les belles qualités d'hiver n'ont pas encore paru.

Laines de chevrons. — Elles jouissent de quelque de- mande, à p. 30 le T. A.; et les autres qualités, à des prix proportionnels.

Opium. — Des parties qui sont offertes à la vente, livrables à Constantinople, obtiendraient, si elles se trouvaient ici, le prix de p. 90 à 92.

Laines. — Les avis de l'Amérique qui sont à la bai- se, et le manque de bonnes qualités jettent de la défai- veur sur cet article; ces motifs engageraient la règle à

réduire ses prétentions, s'il se présentait quelque acheteur.

Valonies. — Elles se sont vendues, pour l'Angleter- re, de p. 26 à 47, suivant la qualité, et il n'en est pres- que pas resté.

Roisins. — L'Espagne en ayant peu fourni cette an- née, la vente de ceux du Levant a été très-animée, à p. 36 les Youla, p. 42 les Carabournou, p. 34 à 42 les Tchémé, et p. 17 1/2 à 19 les noirs, dits yerlis.

NOUVELLES DE MER.

Un bâtiment appartenant aux frères Bagdadli Ogloou Ibrahim et Bekir agha, commandé par Abdi réis, et chargé d'environ 5,000 kilots de blés appartenant au gouvernement et destinés pour Constantinople, a péri par le mauvais temps, à l'entrée du port d'Inaiada dans la Mer Noire. Le capitaine et l'équipage ont été sauvés.

Un brick appartenant à Topanéli Yahia, comman- dé par Galatali Akhmet réis, chargé de sucres, cafés et fruits secs, et parti d'ici le 15 du mois de djemasiul- ewel-21 octobre, pour les ports du Danube, a été jeté par un coup de vent sur un bas-fond près de l'em- bouchure de Sulina et a péri. Le capitaine et l'équipage ont gagné le rivage.

Le bâtiment de Kara Akhmet réis, parti de Rodosto, pour Constantinople avec un chargement de blés, orges, farines et fers pour compte du gouvernement, a péri par le mauvais temps, le 28 djemasiul-akhir (2 décembre), sur la côte du village de Bigados. Le capi- taine et l'équipage ont été sauvés.

Le bâtiment de Husséin réis, retournant en lest de Constantinople à Rodosto, a péri sur la même côte. Le capitaine et l'équipage ont aussi été sauvés.

Le 28 de djemasiul-akhir-2 décembre, un grand bateau a chaviré, à la hauteur de Kutchuk Tchémédjé. Les matelots avaient réussi à gravir sur la carène, et ils ont été vus par le cutter de Salakhor Badji Kadri agha, gouverneur de Séib; mais la violence du vent et de la houle n'ont pas permis qu'ils pussent en recevoir des- cours, et ils ont péri, malgré tous les efforts qu'a faits le cutter pour les sauver.

ANNONCES

SACHET ANTI-ÉPIDÉMIQUE DU DOCTEUR FREIND.

« Animi consolatio, sanitatis custos »

On se met à l'abri des Épidémies, telles que la dysenterie, la choléra-morbus, la fièvre-jaune, la peste, etc., en portant sur le creux de l'estomac le sachet inventé par le célèbre doc- teur Freind. Ce n'est pas sans fondement qu'il conseille de faire descendre le sachet au creux de l'estomac, siège d'un organe éminemment nerveux. L'estomac communique avec toutes les parties du corps, et les émanations des remèdes pénétrants y parviennent aisément, s'insinuent dans le sang et conservent ou rendent aux nerfs toute leur énergie. On peut se procurer les sachets du docteur Freind au prix de 3 francs, chez M. Renard, rue Vivienne n° 19, à Paris. (kk. 544.)

ERRATUM. Dans la feuille de commerce du der- nier journal, article sucres, paragraphe: 180 c. Havanne blanc, lisez: 680 c.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

LE MONITEUR OTTOMAN paraît le samedi de chaque semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

120 piastres du Grand-Seigneur pour l'année.
60 pour six mois.

S'adresser, pour abonnements et insertions, au Di- recteur du Journal, qui se charge également, pour cet objet, des remboursements sur l'étranger.

Les lettres et paquets doivent être adressés, franc de port, au directeur du Journal.

ON S'ABONNE: pour la France, à la Direction des postes, à HENNINGER, pour l'Allemagne: au bureau d'ex- pédition des gazettes, à VIENNE.

PRIX POUR L'ÉTRANGER :

VOIE DE TERRE: pour la France, . . . 44 francs.
» Pour les états d'Autriche . . . 22 francs d'Aug.
VOIE DE MER: pour les ports seulement. 120 piast. du G.S.

PRIX DES ANNONCES ET INSERTIONS.

Une piastre du G. S. par ligne.

CONSTANTINOPLE, IMPRIMERIE D'A. BRACQIE.

Copie d'une lettre particulière
de M. le Prince de Metternich
à M. le Comte d'Ottenfeld,
Intendance Imp. & R. à Constantinople.
Vienne le 6 Octobre 1831.

Je reçois avec
votre rapport du
9. le rapp. N. 356 A. 16. Septembre.
pag 7 & les suiv.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988



Je vois avec plaisir, que
M. Boutenich a reçu de sa
Cour l'ordre de faire au Divan
sa représentation au sujet
de la publication d'une
gazette par M. Blacke
à Constantinople. Veuillez
appuyer cette réclamation par
les arguments suivants:

La question n'est pas
de savoir, si le Sultan a
le droit de faire publier
dans sa capitale des feuilles
périodiques; personne ne
peut lui contester le droit.
La question est de savoir:

- 1.° S'il fait bien d'en
faire publier une;
- 2.° S'il a fait un bon
choix dans le Sr. Blacke.

Adieu. J'observerai,

60

que S. H. euclin à faire
connaître à son peuple les
actes de son gouvernement,
et empêcher en particulier
de soutenir par le
raisonnement la valeur de
ses nombreuses réformes,
peut trouver de l'utilité
dans l'établissement d'un
journal. Je lui déconseillerais
cependant fortement de
sortir de la ligne d'une
feuille officielle. Pour
remplir son but, il devrait
se contenter d'une feuille
en ture.

Ad 2^{me} : Si S. H.
Desire faire connaître à
l'Europe la pensée qui
préside à ses actes, il
ferait bien mieux de
s'engager à la faire
insérer dans nos feuilles,
d'où



L'Europe jugera mal
de l'entreprise, par le fait
même que le rédacteur est
un homme du bord
révolutionnaire; les amis
éclairés de la sorte en
seront effrayés et les
novateurs en seront
satisfaits.

Si le Sultan veut
écouter nos conseils
bienveillants, nous lui
enverrons un rédacteur
italien, ou bien que S.
H. en prenne un à
Constantinople, car il n'a
besoin que d'un traducteur.

En parlant de la
chose au Pèr. Efendi,
assurez-le bien, que nous
ne touchons pas à la
question du droit, que
nous, au contraire, sommes
les premiers à la



D'où elle parviendrait
constamment à la connaissance
du public Européen.

Si le Sultan cependant
devait vouloir faire publier
une gazette en langue
chrétienne à Constantinople,
je ne connais que l'Italien
qui pourrait remplir son
but, car cette langue est
celle usuelle dans le
levant. Que le Divan
prenne garde d'y introduire
l'usage de la langue
française! On n'use par
de cette langue sans arriver
bien vite à une bonne
de maux qui il ne dépendrait
plus du gouvernement
Ottoman d'arrêter.

Reste le choix du
rédacteur, et prendre le
St. Blanche, c'est prendre
ce qui il y a de pire.



T D V I S A M
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.988

Défendre. Appuyez sur
argument sur l'intérêt que
l'Empereur porte au bien
être du Sultan et qu'il
se regarde en devoir de
l'assurer, que S. M. J.^e
Elle-même n'a jamais
encore permis l'impression
d'une gazette en français
dans ses Etats. Ajoutez,
que nous sommes placés
sur une ligne trop avancée
pour ne pas connaître le
danger de permettre à
des étrangers sans garantie,
d'imprimer chez nous ce
qui n'est pas dans notre
intérêt, mais dans le leur.
Voilà le risque que court
le Sultan, et même la
certitude à laquelle il
devra s'attendre.

Preuve &c.



M. V. Monsieur le Baron
v. Ottenfels, Intermune J. R.
à Constantinople.

Vienne le 19. Octobre 1831.

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 3E. 988

L'événement le plus
important depuis le départ
de la dernière proteste, c'est le
rejet du bill de réforme par
la Chambre des Pairs. Vous
en trouverez tous les détails
jusqu'ici connus ou dignes
d'être racontés, dans les
feuilles publiques. Nos
nouvelles Directes de Londres
vont jusqu'au 21^{er} Octobre.
Le ministère, à cette époque,
voudrait demeurer en place.
Le pourra-t-il par suite
de la Déclaration de Lord
Grey dans la séance du
3. Octobre ? Sous quelle
modification pourra-t-il
satisfaire à son désir ?
Ces questions ne peuvent
être résolues que par le
temps. Un bien, un grand
bien est obtenu : c'est celui



65

De la preuve indubitable, que
l'aristocratie de l'Angleterre
a encore plus de racines et
plus de force, que bien des
autres, si elles ne peuvent
de l'espérer.

Par la retraite du
dernier royaume de l'armée
polonaise sous Rybinski
sur territoire prussien, la guerre
est partout finie dans le
Royaume de Pologne. La
pacification morale de ce
pays si profondément venue,
côtera encore bien de la
peine, et l'entreprise
s'élancera avant tout avec
une haute sagesse de la part
du gouvernement russe.

Les questions sont, au
reste, si généralement liées,
qu'il est impossible de les
séparer entre elles. Les
distances ne comptent plus
dans notre ère; elles sont
franchies par l'esprit.



66

De révolution qui égare un si grand nombre de têtes. Ce sont les succès matériels qui doivent compter pour beaucoup dans une proposition des choses pareilles, et nous mettons de leur nombre, le renouveau de la révolution en Italie; la conquête du royaume de Sardaigne par les armes russes sur celles nationales révolutionnaires; le rejet du bill de réforme par la chambre des pairs anglaise; enfin, le renforcement de l'attitude de l'administration de M. Casimir Perrier dans ses rapports intérieurs. En évaluant ces faits, il devient clair, que si beaucoup de mal s'est fait jour depuis la révolution de 1830, des éléments de résistance se sont également développés. Il y a donc lutte, et celle-ci

67

une fois engagée, les chances
de salut se trouvent entre
les mains de ceux qui
sauront en profiter le mieux.
Vous concevriez trop la
constance de notre marche
pour pouvoir en douter, que
nous ne négligerions aucun
moyen pour servir la
chose publique dans les
voies de la justice et de la
raison.

Nous venons de faire
une prise qui n'est pas
sans intérêt. C'en sera
que par suite de l'inspection
des pièces, que nous serons
à même de juger de son
plus ou moins d'étendue.

L'Ambassadeur de
France à Constantinople
s'était adressé à celle
près notre Cour pour
réclamer sa protection
en faveur de deux voyageurs,
l'un sous le nom de

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.988



68

Le Clare-White, négociant
français, et l'autre Astorgis,
grec, appelés par des intérêts
de commerce à Varsovie.
Les hommes arrivés à la
quarantaine de Soulin,
reçurent de notre part la
permission de continuer leur
route vers leur destination.
Soulin cependant à Podgorze
à une sévère visite, il s'est
trouvé, que le nommé
le Clare était le polonais
Molichy, fameux par la
publication d'un pamphlet,
dans lequel il a compromis
feu le Grand-Duc Constantin,
et que son soi-disant
compagnon grec était
également un polonais
moins connu. Ces hommes
avaient joué, sous la
protection immédiate de
l'Ambassade de France
à Constantinople, le rôle
d'agents du gouvernement

111

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 988

révolutionnaire de Russie.

Ce furent ceux qui avaient entretenu des relations avec le Seraskier; toute la correspondance est ainsi entre nos mains et comme elle se compose de beaucoup de pièces écrites en turc, on est occupé de leur traduction. Je réglerai sur la valeur de ces pièces la conduite que nous aurons à suivre; je suis ainsi dans le cas de me borner, jusqu'à nouvelle décision, à vous inviter à ne regarder ces données, que comme une notice réservée, en attendant des communications ultérieures.

Afin de vous fournir un nouveau moyen pour éclairer le Divan sur la valeur morale du St Blaque, je vous envoie la pièce ci-jointe de

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.988

laquelle vous pourrez faire
un usage discret. Ce
n'est certes pas à un agent
de M^r de Lafayette, que
le Sultan fera bien de
confier la rédaction de
sa gazette officielle.
Prenez en. etc.

